

ST-LOUIS DE CHAMBORD

Patrimoine religieux pour le climat :
Étude de potentiel

14 septembre 2022



Table des matières

Mandat

Documents consultés

A. Prémises : Bâtiment et site existants

1. Contexte
2. Démographie
3. Paysage chambordais
4. Activités
5. Traces du passé
6. Esprit du lieu
7. État du lieu
8. Analyse de site
9. Caractéristiques et potentiels de l'église
10. Étude règlementaire

B. Programme

1. Enjeux et contexte programmatiques
2. Retour sur le laboratoire vivant et la consultation publique
3. Analyse des programmes existants
4. Tableau des activités
5. Programme sommaire

C. Scénario

1. Précédents
2. Organisation spatiale
3. Concept
4. Aménagement
5. Tableau des superficies

D. Analyse écoénergétique

1. Général
2. Chauffage
3. Refroidissement
4. Ventilation
5. Enveloppe
6. Éclairage
7. Centrale photovoltaïque vs autres projets

E. Aspects financiers

1. Programmes et subventions

F. Conclusion

1. Conclusion
2. Étapes à suivre

Mandat

Cet accompagnement s'inscrit dans une démarche amorcée par la Fabrique de la Paroisse St-Louis de Chambord visant à assurer la valorisation et la pérennité de son patrimoine bâti. La réalisation d'une étude portant sur l'immeuble et le terrain de l'église Saint-Louis, s'inscrit dans cette perspective. Le travail d'Écobâtiment informera le processus de réflexion de la Fabrique de la Paroisse St-Louis de Chambord dans l'objectif de conserver et de rentabiliser l'église Saint-Louis en améliorant sa performance énergétique et en mettant des espaces au service de la communauté.

Notre proposition permettrait de soutenir l'initiative de la Fabrique. Cette étude s'inscrit aussi dans le cadre d'un projet majeur mené par Écobâtiment Valoriser les bâtiments existants, phase II Patrimoine religieux pour le climat. L'objectif du projet est de démontrer que la requalification des bâtiments historiques occasionne des retombées positives sur le plan environnemental et culturel. Elle présente aussi des bénéfices tangibles et immédiats pour la communauté, dont la pérennité des lieux de mémoire, l'animation urbaine et la participation citoyenne. Écobâtiment estime qu'activer ces synergies constitue un levier puissant et emballant à mettre au service de la lutte aux changements climatiques et du développement urbain et villageois durable.

Mandat

Les grands objectifs de l'exercice sont les suivants :

- Le premier objectif est de prendre connaissance des besoins de la population locale tels qu'exprimés lors de la consultation publique et du sondage
- Le deuxième objectif est de réaliser une visite afin de capturer l'esprit du lieu (ou Genius Loci) et de réaliser un relevé photographique ainsi qu'une prise de mesures
- Le troisième objectif est d'élaborer un scénario et un programme sommaire des usages que la Paroisse et ses partenaires souhaitent explorer
- Le quatrième objectif est de renseigner la Paroisse sur les aspects fonctionnels, techniques et réglementaires de la conversion de l'église pour les vocations explorées;
- Le dernier objectif est d'aider la Paroisse à rationaliser les dépenses écoénergétiques dans une perspective d'économie de ressources et de lutte contre les changements climatiques.

INTRODUCTION

Documents consultés

- Carnet de santé, Novembre 2016, par Germain Laberge Architecte, fournie par la Fabrique.
- Histoire de Chambord, par Histoire du Québec. <https://histoire-du-quebec.ca/chambord>
- Site web de la municipalité :
 - Histoire de l'église <https://chambord.ca/l-histoire-de-l-eglise>
 - Chemin de fer <https://chambord.ca/le-chemin-de-fer>
 - Parc et espaces verts <https://chambord.ca/parcs-et-espaces-verts>
 - Capsule sur le livre de 150e <https://chambord.ca/livre-du-150eme-anniversaire>
- Le blogue des "Bleuets du Lac Saint-Jean" <https://lesbleuetsdulacst-jeanqc.blogspot.com/2016/01/chambord-ou-chambord-la-boucane-ou.html>
- Articles sur les inondations dans "Le Lac-St-Jean" <https://lclacstjean.com/histoire/inondations-de-1926-1928-1ere-partie-genese/> <https://lclacstjean.com/histoire/inondations-de-1926-1928-2e-partie-tragedie/>
- Article sur le Grand feu dans le périodique "Nouvelles Hebdo" <https://www.nouvelleshebdo.com/histoire/grand-feu-de-1870-premiere-partie-colere-de-dieu/>
- Article sur le nouveau développement dans "Le Quotidien" <https://www.lequotidien.com/2022/05/05/un-nouveau-developpement-en-vue-a-chambord-8ebddd4720396f85010c7dc0a830fa9c>
- Photos d'archives, BAnQ.
- Photos d'archives, Groupes Facebook.
- Code de construction du Québec, 2010.
- Document de processus de concertation "Un Laboratoire Vivant à Chambord", Tréma, 2019.





Section I

PRÉMISSSES : BÂTIMENT ET SITE EXISTANTS

A. PRÉMISSSES

I. Contexte

L'église St-Louis de Chambord est située dans le noyau villageois de la municipalité de Chambord, dans la MRC du Domaine-du-Roy, au Saguenay-Lac-St-Jean. Cette construction en pierre est la troisième ébauche ecclésiastique du village. Elle fait partie du noyau central du village; elle avoisine la mairie et plusieurs autres services. Elle s'inscrit dans la riche histoire de ce secteur; colonisation et canonisation; les catastrophes naturelles, le développement industriel et de la voie ferrée, et l'agriculture et le tourisme.



Photo aérienne de Chambord. Source : Le Quotidien, dans l'article *Un marché public nouveau genre à Chambord* par Katherine Boulianne.

https://www.lequotidien.com/2022/05/02/un-marche-public-nouveau-genre-a-chambord-00c4094a2ceeb8b7351df680d6c9dc87?utm_campaign=lequotidien&utm_medium=article_share&utm_source=facebook&fbclid=IwAR17lr9rsWVZz_ahrg6QNWiPbYr693lPeaZV63FcFgihUTwIjFCKWfNrS-o

A. PRÉMISSSES

I. Contexte

- 1857 : Présence des premiers colons sans l'intention de s'installer.
- 1860 : Premiers colons qui s'installent. Comme la majorité des arrivants du Lac-St-Jean, les habitants sont en période de défrichage de leurs terres.
- 1869 (décembre) : Première chapelle (bois)
- 1870 (19 mai) : le Grand Feu, catastrophe toujours présente dans la mémoire collective, il attaque un grand nombre de communautés sur 120 km, de Saint-Félicien à Chicoutimi. Il dévaste le village de Chambord, l'église ne survit pas. À Chambord 61 maisons furent brûlées et seulement 7 restaient. Le bilan était de sept morts pour toute la catastrophe, dont la majorité, soit 5, à Chambord.
- 1870 (24 décembre) : reconnaissance civile de la paroisse
- 1871 : reconstruction et ouverture de la deuxième église (bois)
- 1873 : érection en municipalité
- 1888 : l'arrivée du chemin de fer



Photo de la première église de St-Louis de Chambord. Source inconnue. Repérée sur : <https://lesbleuetsdulacst-jeanqc.blogspot.com/2016/01/chambord-ou-chambord-la-boucane-ou.html>



A. PRÉMISSSES

I. Contexte

- 1901 : Fondation de Val-Jalbert et de son usine de pâte à papier
- 1927 : Cessation des activités à Val-Jalbert
- 1927 : Il fut jugé que l'église de 1871 était trop petite, et qu'il fallait en construire une plus grande. Début de la construction de l'église actuelle de pierre.
- 1926-1928 : Tragédie du Lac-St-Jean, débordement du lac et inondation des terrains, événement non seulement géographique, mais aussi politique et économique, comme elle survient suite à la construction de barrages hydroélectriques et d'hivers particulièrement neigeux.
- 1929 : Bénédiction de la nouvelle église par l'évêque de Chicoutimi et ouverture
- 1946 : on érige un calvaire en l'honneur des victimes du Grand Feu.
- 1960 : développement touristique de Val-Jalbert
- 2007 : Le village célèbre ses 150 ans.



La gare de Chambord, lors de la fête d'ouverture. Repéré sur :

<https://lelactjean.com/histoire/histoire-de-train-la-quebec-and-lake-st-john-railway/>

Source : Wikipedia



A. PRÉMISSSES

I. Contexte

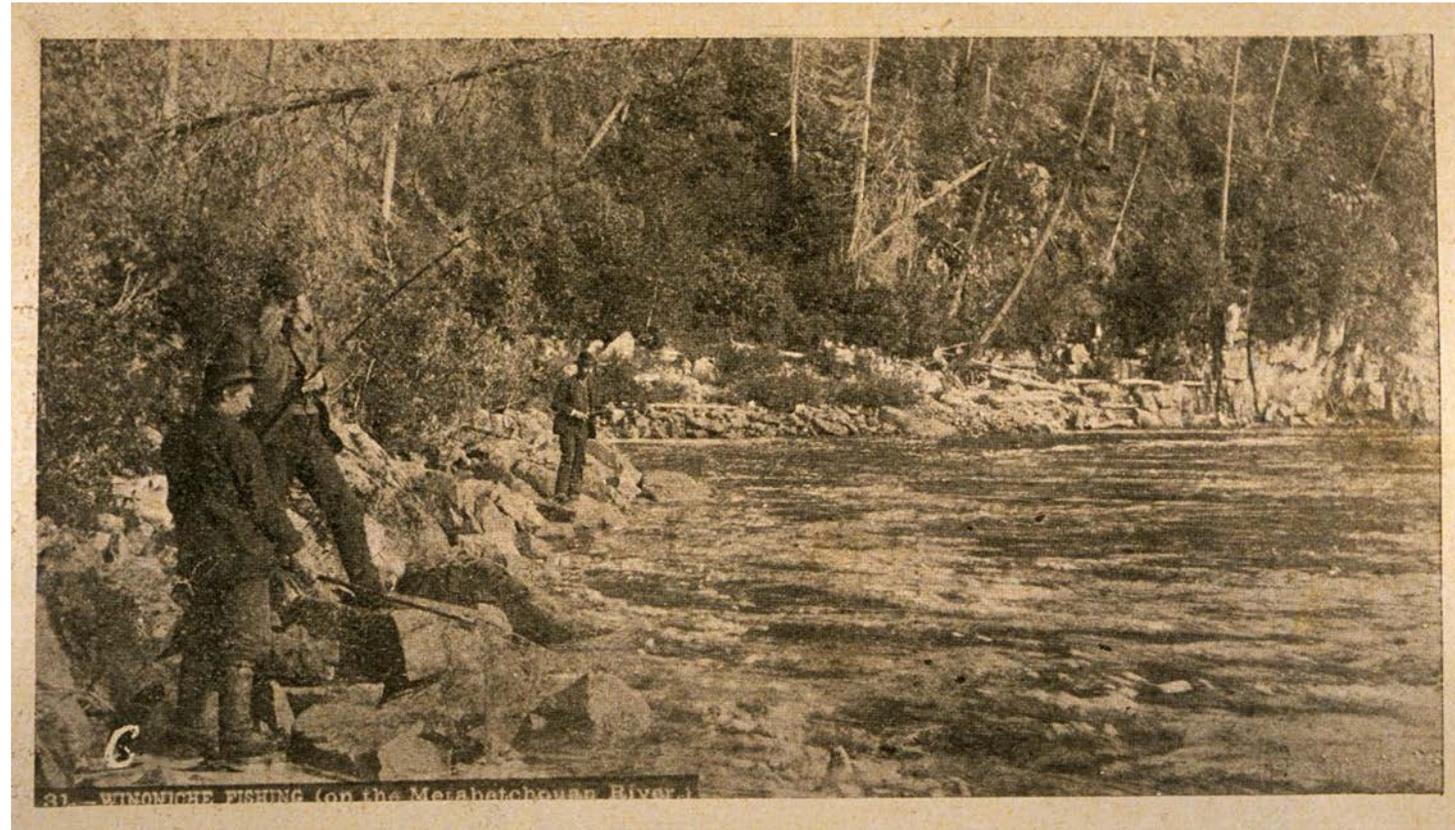


Construction de l'église actuelle. 1927. Source : <https://chambord.ca/l-histoire-de-l-eglise>

A. PRÉMISSSES

I. Contexte

- Surnoms :
 - “Chambord la boucane” : soit en raison du transit ferroviaire, ou du nombre important de fumoirs à poisson.
 - “Chambord les sables”
 - “Le Royaume de la ouananiche” (saumon d’eau douce)



Pêche au ouananiche, sur la rivière Métabetchouan. Apparue dans le journal *Le Monde Illustré* le 2 mai 1896. Source : BANQ <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2075259>

A. PRÉMISSSES

I. Contexte

*Chambord : À la croisée des chemins**

L'arrivée du chemin de fer dans la région a changé les activités et l'économie du secteur. La station de Chambord se trouve derrière l'église, un peu excentrée.

Chambord se trouve tout près du croisement de la route 155, se rendant à Trois-Rivières, et de la 169 qui longe le Lac St-Jean. Cet emplacement joue un rôle important dans ses activités, son développement et son identité.

* titre du livre de Caroline Marcoux, recueillant l'histoire de Chambord, en l'honneur du 150e. <https://chambord.ca/livre-du-150eme-anniversaire>



Voie ferrée près de la gare de Chambord. Vers 1900. Source : BANQ
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3113086>

A. PRÉMISSSES

2. Démographie

	Chambord	Québec (province)
Population (Statistiques Canada, 2011)	1 773 habitants	7 903 001 habitants
Population (Statistiques Canada, 2016)	1 765 habitants	8 164 361 habitants
Variation en pourcentage (2011 à 2016)	- 0,5 (assez stable)	3,3
0 à 14 ans	17 % (305 personnes)	16 %
15 à 64 ans	60 % (1 050 personnes)	66 %
65 ans et plus	23 % (405 personnes)	18 %
Total des logements privés	1 113 logements	
Densité de la population au kilomètre carré	14,5	

Données tirées de Statistiques Canada. Tableau fait par Écobâtiment. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2491020&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=Chambord&SearchType=Begins&SearchPR=01&BI=All&GeoLevel=PR&GeoCode=2491020&TABID=1&type=0>

A. PRÉMISSSES

3. Paysage chambordais

- Les chambordais différencient divers secteurs dans la municipalité :
 - Noyau villageois
 - La Pointe de Chambord (péninsule sur le Lac-St-Jean, au nord-ouest de la municipalité)
 - Les Sables (partie ouest)
 - La Petite Martine (partie est)
 - La Martine (partie est, sur la rivière Métabetchouane)
 - Pointe aux Tremblay (chalets et pavillon municipal de Chambord)

La présence de l'église dans le paysage marque le village; elle crée l'image traditionnelle du village linéaire québécois.



Noyau villageois de Chambord, photo prise par Jean-Marie Cossette, 1991. Source : BANQ https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3156466?docref=jzxS2lqogEEga_QYG9SxEA

A. PRÉMISSSES

3. Paysage chambordais

La municipalité de Chambord se trouve entre : la rivière Ouiatchouan, la rivière Métabetchouan et le lac St-Jean.



Chute de Métabetchouan / Trou de la fée (à Desbiens). Source :
<https://lelacstjean.com/opinion/helene-decouvre-le-site-du-trou-de-la-fee/>



Chute Ouiatchouan, Val-Jalbert, Chambord. Source :
<https://www.atlasobscura.com/places/val-jalbert-ghost-town>

A. PRÉMISSSES

3. Paysage chambordais

- La municipalité comprend plusieurs paysages :
 - Des plages sablonneuses
 - Des montagnes aux champs cultivés
 - Espaces verts : agricoles et boisés



Parc fruitier près de l'église. Source : <https://chambord.ca/parcs-et-espaces-verts>



Belvédère d'où l'on voit le Lac-St-Jean, les terres agricoles et forestières. Source : <https://chambord.ca/parcs-et-espaces-verts>



Plage Blanchet. Source : <https://chambord.ca/plages>



Plage du Parc-Municipal. Source : <https://chambord.ca/plages>

A. PRÉMISSSES

4. Activités

L'activité agricole fait partie de l'histoire de la municipalité et est encore présente aujourd'hui.



Terrains agricoles à Chambord. Repéré dans le groupe Facebook “Chambord en histoire et image”. Source : Inconnue. <https://www.facebook.com/photo/?fbid=10223944809742535&set=g.468287986664327>



Poste d'emballage de bleuets à Chambord, 1945. Repéré dans le groupe Facebook “Chambord en histoire et image”. Source : Inconnue .

<https://www.facebook.com/photo/?fbid=10223965885949427&set=g.468287986664327>

14.09.22 | Église St-Louis de Chambord | Étude de potentiel – 17

A. PRÉMISSSES

4. Activités

- La municipalité désire attirer davantage de nouveaux arrivants et d'entreprises. Il est désiré de développer certaines terres, qui sont actuellement de zonage agricole, en développement résidentiel et commercial.
- Réouverture de l'usine de panneaux OSB West Fraser (elle avait fermé en 2008)



Développement résidentiel et commercial envisagé. Source : <https://www.lequotidien.com/2022/05/05/un-nouveau-developpement-en-vue-a-chambord-8ebddd4720396f85010c7dc0a830fa9c>

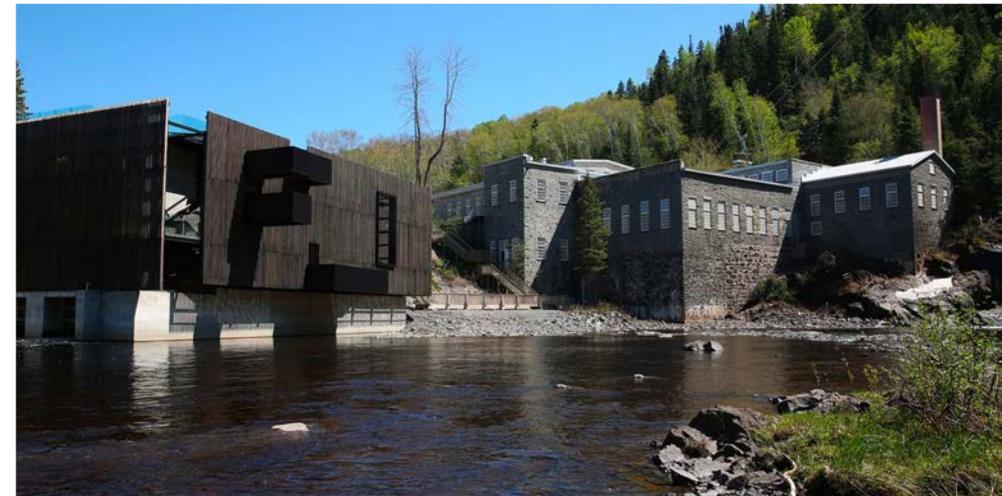
A. PRÉMISSES

4. Activités

- Activités récréatives, plein air, tourisme, culture et histoire :
 - Nous y retrouvons le village historique de Val-Jalbert, figé dans le temps, anciennement reconnu pour son activité d'usine de pâte à papier. Aujourd'hui, c'est un attrait touristique important.
 - Parc de la caverne du Trou de la fée
 - Cyclisme : Véloroute des bleuets, et Club de Vélo de Chambord qui a célébré ses 50 ans en 2019
 - Sentier Notre-Dame-Kapatakan, « Petit Compostelle »



Piste cyclable. Source : <https://chambord.ca/piste-cyclable>



Tourisme Val-Jalbert. Source : <https://www.quebeclemag.com/les-meilleures-adresses/activite/culture/village-historique-de-val-jalbert/>

A. PRÉMISSES

4. Activités

- Activités récréatives, plein air, tourisme, culture et histoire :
 - Vers l'est, il y a le Site archéologique de la Métabetchouan, avec son centre d'interprétation à Desbiens.
 - Depuis presque 30 ans, Chambord héberge le Festival du Cowboy de Chambord annuellement.
 - Le Rocher-Percé de Chambord



Entrée du Festival de Cowboy. Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSES

5. Traces du passé

DÉFRICHAGE ET AGRICULTURE



Terres agricoles de Chambord.
Jean-Marie Cossette, 1991. Source : BANQ



Vue panoramique de Chambord et ses terres agricoles. Vers 1930. Source : BANQ
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2990681>



Terres basses du Lac Saint-Jean, à Chambord. Vers 1950. Source :
BANQ <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3054603>

A. PRÉMISSSES

5. Traces du passé

DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ



Noyau central et église de Chambord.
Jean-Marie Cossette, 1991. Source : BANQ



Transport du courrier dans un chariot tiré par un chien, à Chambord. Vers 1930.
Source : BANQ <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2991614>



Église St-Louis de Chambord. 1953. Source : BANQ
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3068586>

A. PRÉMISSSES

5. Traces du passé

RUE PRINCIPALE DENSE EN COMPARAISON À L'IMPLANTATION AGRICOLE



Noyau central et terres agricoles.
Jean-Marie Cossette, 1991. Source : BANQ



Rue Principale, 1906. Source : Site web de la municipalité de Chambord.
<https://chambord.ca/photographies-historiques>



Route de la Pointe au début du siècle. Source : Site web de la municipalité de Chambord.
<https://chambord.ca/photographies-historiques>

A. PRÉMISSSES

6. Esprit du lieu

L'esprit du lieu consiste à saisir les ambiances vécues d'un lieu. Il laisse paraître des caractéristiques tangibles et intangibles ainsi qu'un sens d'identité. Nous avons soulevé certaines thématiques qui selon nous expriment l'esprit du lieu de Chambord et de son église.

- *L'église comme noeud*
- *Percées visuelles et l'église comme repère*
- *L'expérience du paysage*
- *La relation au lac et son rôle dans l'identité*



Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSSES

6. Esprit du lieu

L'église comme nœud

Dès les premières années de l'installation coloniale à Chambord, une église était érigée. Elle symbolise le noyau central du village, l'installation d'une collectivité et le point de rassemblement pour une communauté. Aujourd'hui, l'église est moins fréquentée pour son usage d'origine, mais elle est toujours située dans le centre du noyau villageois. Par ailleurs, elle accueille déjà d'autres fonctions rassembleuses telles que la friperie et le club de pétanque. On y retrouve tout près des services, des activités civiques et communautaires, incluant le bureau de poste, la mairie et le parc fruitier d'agriculture urbaine collective.



Le centenaire de Chambord, 1957. Repéré dans le groupe Facebook "Chambord en histoire et image".

Source : Société historique du Saguenay

<https://www.facebook.com/photo/?fbid=10224885630822474&set=g.468287986664327>



Messe 150ème anniversaire de la municipalité, 2007. Source : Cynthia Vallée

<https://chambord.ca/photographies-historiques>



A. PRÉMISSSES

6. Esprit du lieu

Percées visuelles et l'église comme repère

Étant à la croisée de deux routes importantes et ayant des paysages variés, Chambord détient de belles percées visuelles sur divers types de paysages depuis ces belvédères et ces haltes routières.

L'église fait partie intégrante de plusieurs de ces vues. De plusieurs points de vue, nous obtenons une perspective de l'église en relation avec la végétation naturelle et agricole.

L'église aide à créer des ambiances caractéristiques de la région. Elle est un repère géospatial important dans la municipalité, en plus d'être un élément primordial dans l'image de son noyau villageois et dans la composition des paysages.



Vue sur l'église depuis l'ouest. Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSSES

6. Esprit du lieu

L'expérience du paysage

Les paysages divers sont vécus de diverses façons. À vélos, en auto, sur les routes, à partir des haltes routières, depuis les berges ou les montagnes et depuis les aires dégagées dans le village.

Dans ces perspectives, l'église est en rapport avec la nature, et est une partie intrinsèque de ces compositions.

Il y a deux grandes catégories de paysage.

- Les paysages naturels : qui inclut les forêts, les montagnes, les rivières, le lac.
- Les paysages créés par l'activité humaine : qui inclut l'infrastructure, l'industrie et l'agriculture.



Vue sur l'église depuis le nord-est. Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSSES

6. Esprit du lieu

L'expérience du paysage agricole



Sur le terrain du Festival du Cowboy, anciennes terres agricoles. Source : Écobâtiment



La baie Doré, Pointe de Chambord et l'île à Dumais. Photo : Simon Potvin. Repéré dans le groupe Facebook "Chambord en histoire et image". Source : Inconnue
<https://www.facebook.com/photo/?fbid=4442226555823463&set=g.468287986664327>

A. PRÉMISSSES

6. Esprit du lieu

L'expérience du paysage agricole et industriel



Chambord, Rocher-Percé et de la Route-du-Quai. On y voit le Quai de Chambord, une partie du chemin du Rocher-Percé, l'Île à Dumais, au loin la ferme à Petit Pierrot, la ferme d'Abraham Desmeules. (Notes de Jean Tremblay). 1906. Repéré dans le groupe Facebook "Chambord en histoire et image". Source : Musée McCord <https://www.facebook.com/photo/?fbid=10223965865148907&set=g.468287986664327>

La nature côtoyant l'infrastructure du chemin de fer. Repéré dans le groupe Facebook "Chambord en histoire et image". Source : Inconnue
<https://www.facebook.com/photo/?fbid=10223948854843660&set=g.468287986664327>

A. PRÉMISSSES

6. Esprit du lieu

L'expérience du paysage naturel et agricole



Pointe de Chambord, Octobre 2007. Mapio.net

<https://mapio.net/pic/p-6093956/>

A. PRÉMISSSES

6. Esprit du lieu

L'expérience du paysage naturel et riverain



Halte municipale de Chambord, Photo : Laurent Silvani. <https://saguenaylacsaintjean.ca/decouvrir-le-saglac/itineraires/le-tour-du-lac>



Vue depuis la halte routière de Chambord. Source : Municipalité de Chambord <https://chambord.ca/piste-cyclable>

A. PRÉMISSSES

6. Esprit du lieu

La relation au lac et son rôle dans l'identité

Étant un village sur le lac St-Jean, Chambord fait partie d'une communauté plus vaste. Ces villages jeannois partagent des aspects identitaires communs; ils ont eu des enjeux et des combats similaires à travers l'histoire. Ils partagent aussi certaines caractéristiques dans l'image de leur village et l'histoire de leur développement. Par exemple, plusieurs églises du coin ont une architecture similaire. Aujourd'hui, les Jeannois partagent des activités industrielles ainsi que des attraits touristiques communs, comme le lac, le plein air, les bleuets et la véloroute.

Chambord est cependant en retrait du lac, contrairement à ses voisins. Sa situation et son potentiel en relation au lac ne sont donc pas le même qu'à Roberval par exemple. Quoique Chambord ait des plages publiques et le pavillon municipal, le développement du noyau central et de la sphère publique n'est pas en relation directe avec le lac.



Route automobile à Chambord, aujourd'hui emplacement du Motel Lac-St-Jean. Repéré dans le groupe "Chambord en histoire et image" sur Facebook. Source : Société historique du Saguenay <https://www.facebook.com/photo/?fbid=10224885575861100&set=g.468287986664327>

A. PRÉMISSSES

6. Esprit du lieu

La relation au lac et son rôle dans l'identité

Paysages similaires et églises d'architecture similaire

Chambord



Desbiens



Saint-Prime



Gauche à droite : Chambord, photo prise par Jean-Marie Cossette, 1991. Source : BANQ <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3156466?docref=SyHKwnYwpyYN9A32LN-TqA>

Desbiens, photo prise par Jean-Marie Cossette, 1991. Source : BANQ https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3156466?docref=0SXp-KyF_d8nwbG8peBzw

Saint-Prime, photo prise par Jean-Marie Cossette, 1991. Source : BANQ <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3156466?docref=U-J0n-mm8PJ2gyzihpKWog>

A. PRÉMISSSES

7. État des lieux

Selon le carnet de santé de l'architecte Germain Laberge architecte, 2016 (il faut prendre en compte que ce carnet de santé a été fait il y a déjà 6 ans donc l'étude n'est plus à jour) :

- En général, en date de l'étude, l'état du bâtiment était bon.
- Il comportait toutefois des travaux urgents à faire à l'extérieur pour le parvis, car les marches sont dangereuses.
- Par ailleurs, l'église nécessitait des travaux et des vérifications à court et moyen terme (1 à 4 ans) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, incluant la fondation en béton, la structure du perron latéral au côté nord, l'isolant de l'entre-toit, la finition de plâtre à l'intérieur, les fenêtres et les contre-fenêtres, les escaliers d'issus en béton et l'éclairage au-dessus des portes d'entrée.



Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSSES

8. Analyse du site

Municipalité de Chambord :

- Croisement de la 155 et de la 169
- Chemin de fer (station Chambord-Jontion)
- Noyau villageois
- Pointe de Chambord
- Industrie et agriculture
- Véloroute



A. PRÉMISSSES

8. Analyse du site

Noyau villageois :

- Plusieurs services et commerces
- Concentration d'usages publics, communautaires et institutionnels autour de l'église
- Parcs et espaces sportifs à proximité
- Véloroute et chemin de fer passent près de l'église
- Bornes de recharges électriques près de l'église, derrière la banque Desjardins

Emplacement de l'église : convergence intéressante d'activités civiques et communautaires, mais il y a un manque de cohésion dans le site. Le site mériterait d'être retravaillé pour offrir un traitement à l'échelle humaine pour arriver à son plein potentiel.



A. PRÉMISSSES

8. Analyse du site

Ensoleillement :

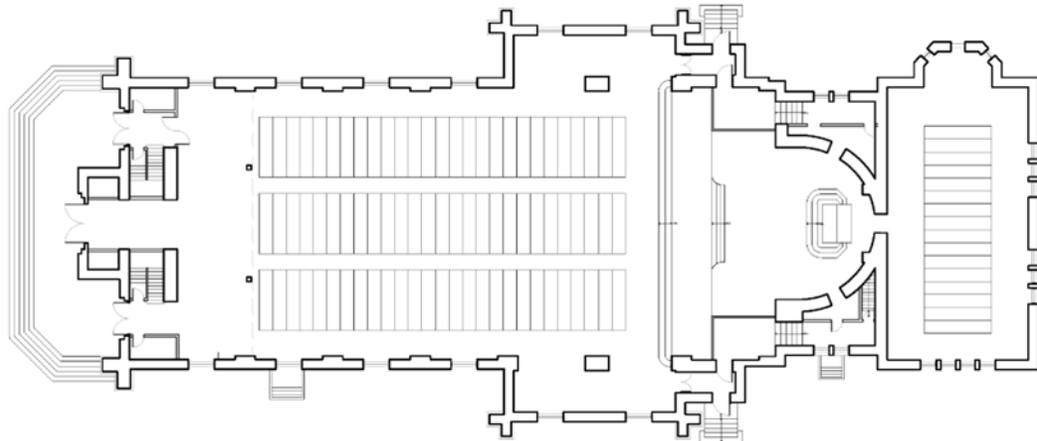
- Façade est
- Meilleur apport de lumière naturelle en matinée



9. Caractéristiques et potentiels de l'église

Volumétrie

- Le plan de l'église est en croix latine, ce qui est commun dans plusieurs églises catholiques.
- Nef : voûte surbaissée et sans bas-côtés. Grand espace de 17 m par 23 m et 15,4 m de haut au centre. Le point le plus bas est d'environ 8,8 m, l'équivalent de 3 étages standard.
- L'espace n'est pas encombré par des colonnes, ce qui donne une certaine flexibilité dans l'aménagement et dans la circulation.



Superposition des arches de la voûte. Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSSES

9. Caractéristiques et potentiels de l'église

Volumétrie

- L'espace de la nef est vaste. Il pourrait facilement comporter des espaces cloisonnés, pouvant être indépendants et sous location.
- Transepts : ils sont peu profonds, soit de 3,3 m.
 - Leur volumétrie se lit comme une extrusion de deux travées d'arches.
 - Quoique petits et hauts, ces espaces peuvent être utiles pour l'accès aux issues dû à leur emplacement, pour du rangement, ou comme espaces de rencontre intimes et reculés. C'est d'ailleurs où se situent actuellement les confessionnaux.
- Chœur : il est surélevé par rapport à la nef. Il est semi-circulaire et son plafond est en quart de sphère. Cette volumétrie se prêterait bien à un usage d'auditoire, de scène ou de représentation.



Transepts : extrusion de deux travées. Source : Écobâtiment



Chœur. Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSES

9. Caractéristiques et potentiels de l'église

Ambiance : Contraste foncé et clair, haut et bas

- Ce qui est à la hauteur des yeux et à l'échelle humaine est foncé; les boiseries de 2,2 m de haut sur les murs ainsi que le plancher sont de teintes obscures.
- Au-dessus de 2,2 m, les finitions sont de teintes claires. La peinture est de couleurs pastelées et dorées.
- Interprétation : ouverture vers le ciel, donnant un effet spirituel, ouvert et contemplatif.
- Cette ambiance devrait être mise en valeur. Il pourrait être possible d'exploiter ce concept en ayant par exemple des espaces fermés dans un premier niveau et d'avoir des espaces ouverts ou translucides aux étages.



A. PRÉMISSES

9. Caractéristiques et potentiels de l'église

Lumière naturelle :

- Lumière de l'est est à mettre en valeur.
- Elle est très amplifiée dans le transept de l'est, et ressort par rapport aux autres ouvertures.
- Plusieurs endroits baignés dans la lumière.



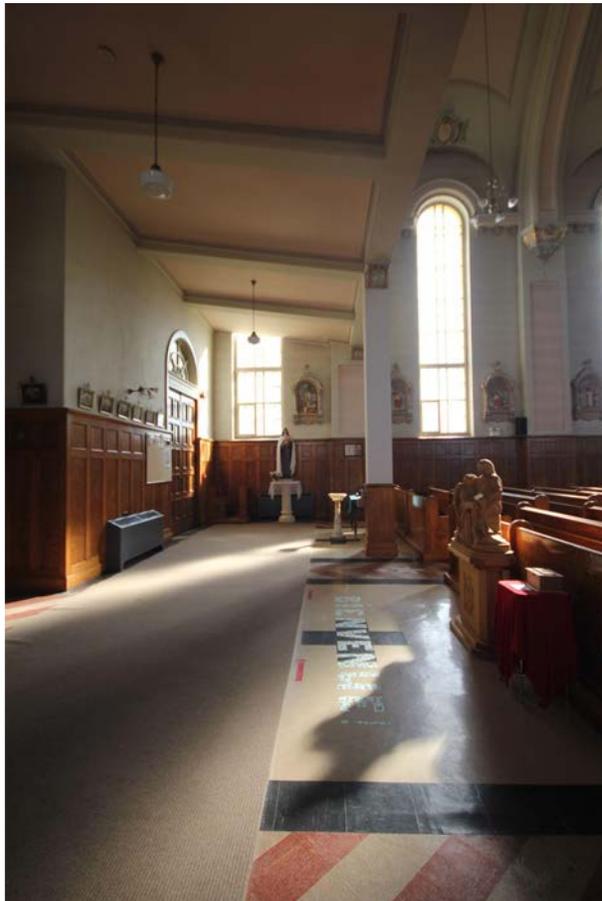
Éclairage naturel de l'est. Source : Écobâtiment



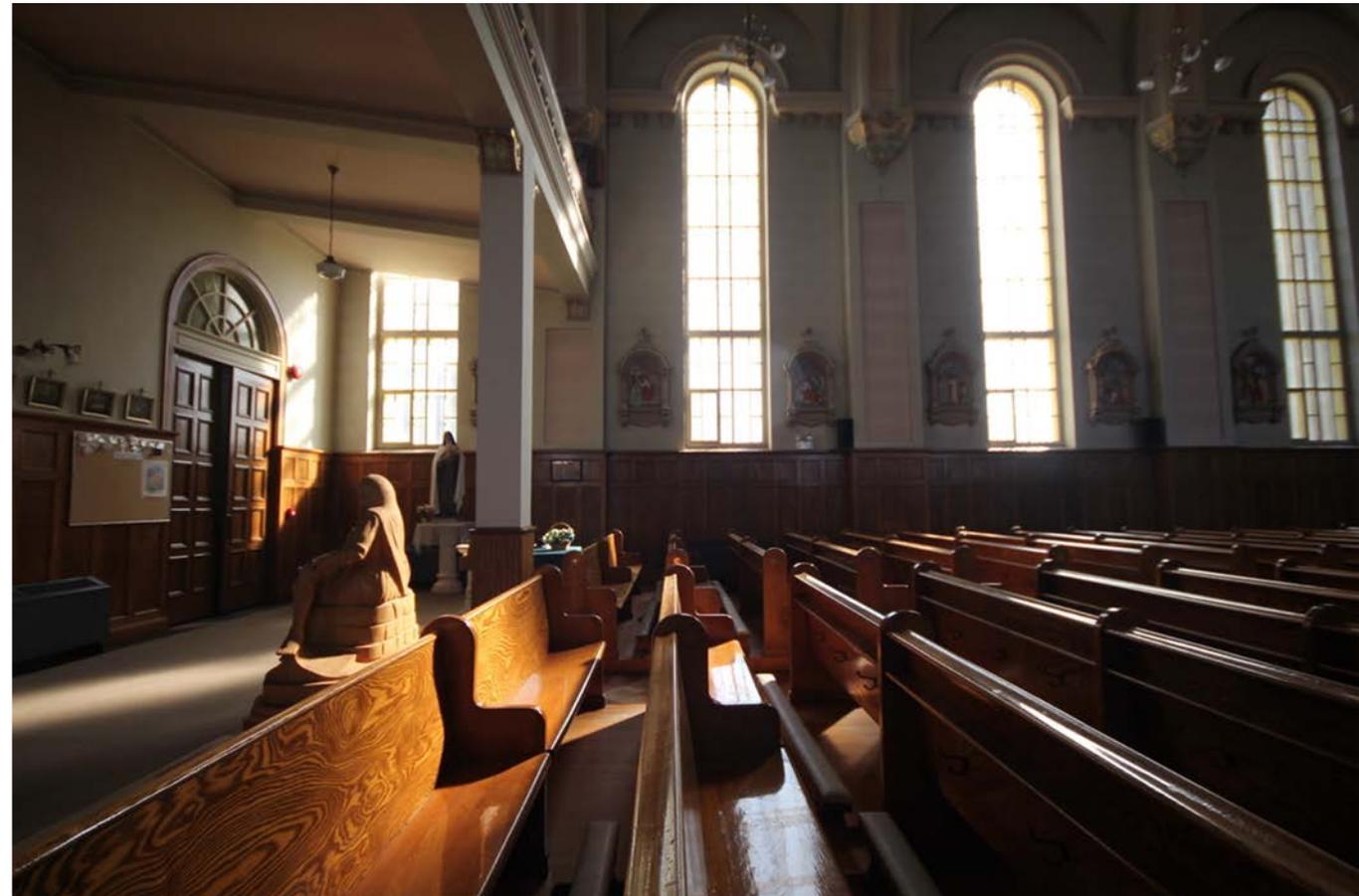
Éclairage naturel de l'est. Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSSES

9. Caractéristiques et potentiels de l'église



Éclairage naturel de l'est. Source : Écobâtiment



Éclairage naturel de l'est. Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSSES

9. Caractéristiques et potentiels de l'église

Tons :

- Palette de couleurs : pastel, or et brun, ils s'arriment bien avec la lumière naturelle et matinale.

Ornementation et décor :

- Espace moyennement ornementé
- Le chœur est le secteur le plus ornementé, avec des fresques et même une peinture de Val-Jalbert
- L'ornementation est ponctuelle, soit sur les chapiteaux, au sommet des arcs et aux corniches.
- Le décor inclut quelques cadres et statuts amovibles ainsi que le maître autel.



Ornementation de l'espace. Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSES

9. Caractéristiques et potentiels de l'église



Maître autel. Source : Écobâtiment



Sommet des arches. Source : Écobâtiment



Chapiteau. Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSES

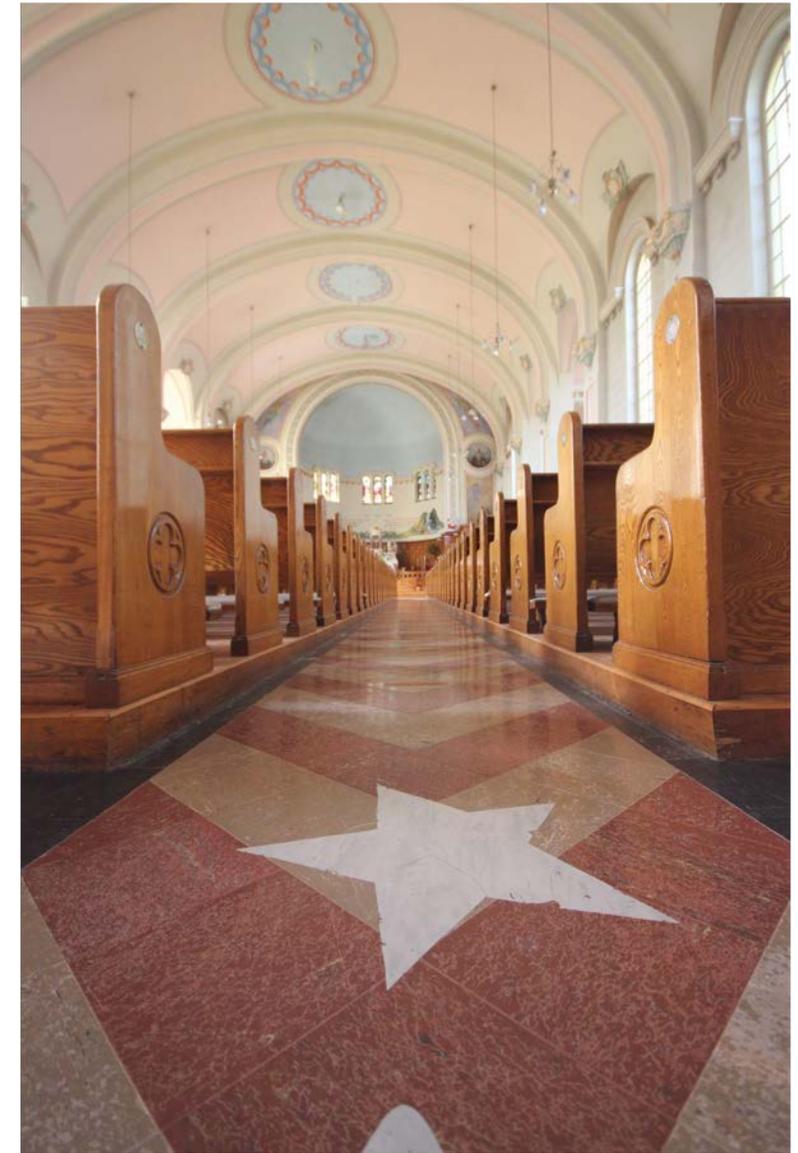
9. Caractéristiques et potentiels de l'église

Ornementation et décor (suite) :

- Finalement, nous pouvons noter les motifs au plancher qui seraient à considérer dans un éventuel projet. Actuellement, les motifs semblent cadrer les espaces des bancs d'église et la circulation.



Motif au sol en arête de poisson, espace de circulation. Source : Écobâtiment



Motif au sol en arête de poisson dans l'espace de circulation.
Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSES

9. Caractéristiques et potentiels de l'église

Sacristie :

- Offre un espace retiré de l'espace principal
- On y retrouve des mobiliers intégrés qui pourraient servir de rangement pour le nouvel usage.



Sacristie. Source : Écobâtiment



Sacristie. Source : Écobâtiment

A. PRÉMISSSES

10. Étude règlementaire : PIIA

RÉGLEMENTATION URBAINE : Plan d'implantation et d'intégration architecturale

Voici quelques points qui ressortent et qui s'appliqueraient à l'intervention à l'église :

“17.1 ARCHITECTURE ET VOLUMÉTRIE DES BÂTIMENTS

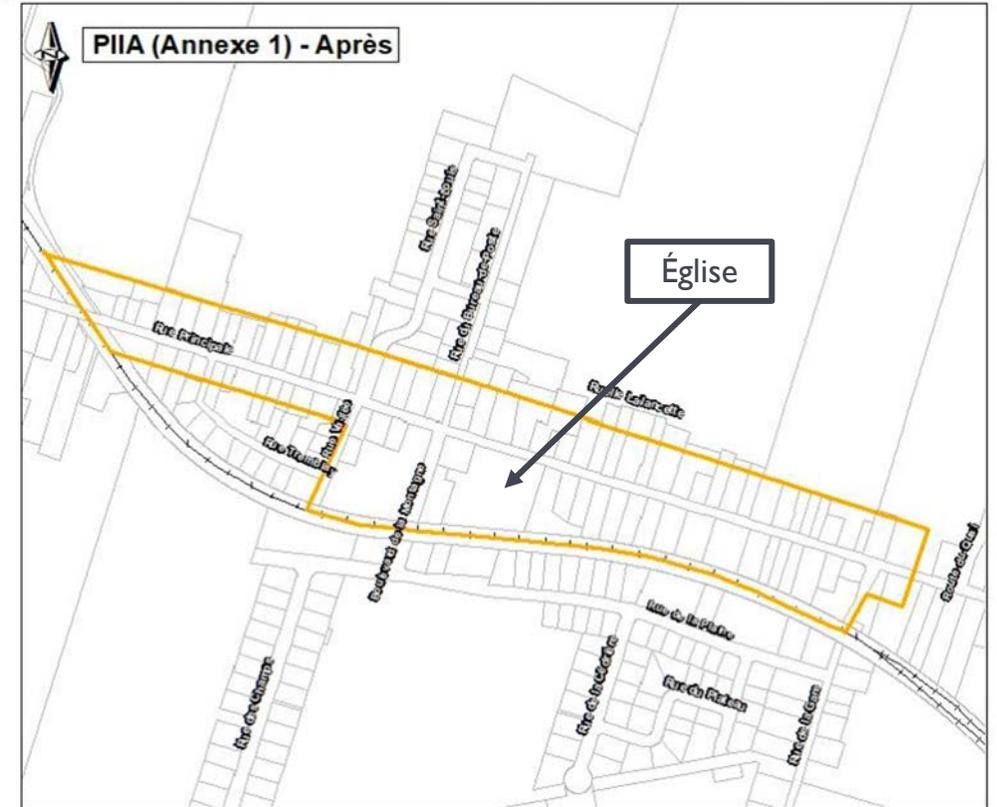
17.1.2 CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT

- *Toute intervention sur les bâtiments doit s'effectuer de manière à conserver leurs éléments architecturaux (toit, fenestration, galeries, saillies, lucarnes, corniches, etc.)*
- *Les fenêtres et les portes de remplacement doivent respecter le style du bâtiment;*

17.2 MATÉRIAUX DE REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS ET COULEURS

17.2.1 OBJECTIF

- *Assurer la bonne qualité des matériaux, ainsi qu'une harmonie visuelle s'intégrant au milieu bâti existant ainsi qu'au milieu naturel. [voir 17.2.2 pour plus de détails]”*



Carte de la zone I, extrait du PIIA, “Chapitre 4 Dispositions applicables aux zones PIIA Article 17 objectifs et critères à la zone PIIA-I – Noyau ancien”

Règlement 2018-627, de la municipalité de Chambord

<https://chambord.ca/uploads/7-reglement-piia-chambord.pdf>

A. PRÉMISSES

10. Étude règlementaire : Zonage

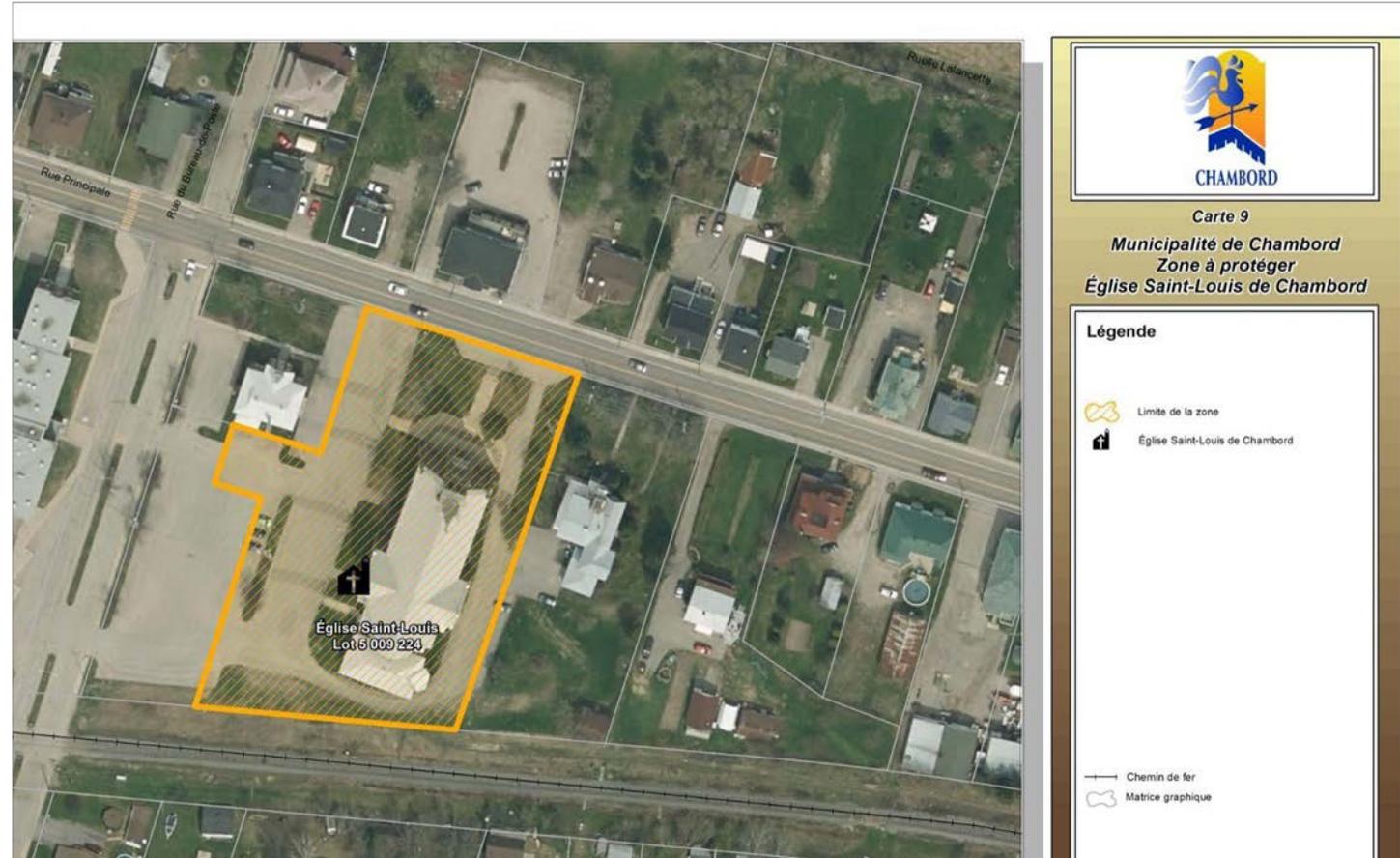
RÉGLEMENTATION URBAINE : ZONAGE

Le lot de l'église est qualifié comme une "zone à protéger" dans le règlement d'urbanisme municipale, à l'article "6.4.4 Église Saint-Louis de Chambord"

Entre autres, cela implique que :

- *Toute réfection ou modification doit se faire dans le respect du cachet architectural de l'église.*
[6.4.4.4 Critères d'aménagement particuliers]

Partie du lot derrière la mairie : offre un potentiel de négociation.



Carte de la zone à protéger, extrait du Plan d'urbanisme, règlement 2018-620, de la municipalité de Chambord

A. PRÉMISSSES

10. Étude règlementaire : Zonage

RÈGLEMENTATION URBAINE : ZONAGE ET STATIONNEMENT

- Son groupe d’usage actuel est “institutionnelle et publique”
- Le règlement pour le stationnement est le suivant :

“Le nombre minimal de cases de stationnements hors rue requis pour chaque usage est de 1 case par 50 m² de superficie de plancher occupée par l’usage.”

Chapitre VIII Dispositions particulières applicables aux zones institutionnelles et publiques, Article 101 Normes de stationnement (art. 113 al. 2, 10 L.A.U.)

- Donc : elle nécessite 24 cases (pour 1170 m²)
- Le site contient déjà une quarantaine de cases. Il serait alors intéressant de réduire la surface du stationnement et de privilégier un aménagement paysager.
- Il est même envisageable de considérer une entente bilatérale de débordement occasionnel avec le stationnement de la mairie, surtout si ce dernier excède ces besoins quotidiens. Cette stratégie a été utilisée dans d’autres municipalités.



ÉCOBÂTIMENT

 Grille des spécifications n° 402 Règlement zonage n° 2018-621			
Zone institutionnelle et publique		N° de zone	3P
Groupe d’usage	Construction		
Institutionnel et public	Établissement à caractère municipal (4.a)		■
	Établissement à caractère public ou parapublic (4.b)		■
	Établissement d’utilité publique		
Cadre normatif zonage			
Coefficient	Emprise au sol		
	Occupation du sol		0,6
Marge de recul	Marge avant (min./max.)		9,0
	Marges latérales		5,0 / 5,0
	Marge de recul arrière (min./max.)		6,0
Bâtiment	Nombre maximum d’étages		3
	Hauteur (maximale) bâtiment principal (m)		n.r.
	Superficie minimale au sol (m ²)		60
	Largeur minimale de façade (m)		7,0
Enseigne	Nombre		Art. 171 chap. XV
	Poteau (m ²)		Art. 171 chap. XV
	Façade (m ²)		Art. 171 chap. XV
	Mobile		Art. 168 chap. XV
	Temporaire		
Stationnement	Nombre		
	Ratio (nombre/m ²)		Art. 101 chap. VIII
Autres normes	Voies publiques ou privées en bordure d’un lac ou d’un cours d’eau		
	Ouvrages ou constructions en bordure d’un lac ou d’un cours d’eau		
	Prises d’eau de consommation		
	Site archéologique		
	Perspectives visuelles		
	Corridor panoramique		Art. 183 chap. XVI
	Chutes et rapides		
	Ligne de transport d’énergie et voies ferrées		Art. 185 chap. XVI
	Circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean »		Art. 188 chap. XVI
	Milieus humides		
Rivières à ouananiche			
Cohabitation des usages en zone agricole			

Grille des spécifications #402, Règlement zonage #2018-621, #zone 3P,

municipalité de Chambord

14.09.22 | Église St-Louis de Chambord | Étude de potentiel – 51

A. PRÉMISSSES

10. Étude règlementaire : CCQ 2015

Éléments	Description
Année de construction	Avant 1976
Type de projet	Changement d'usage, modification majeure d'aire de plancher, agrandissement (en aire de plancher, excavation du sous-sol), augmentation de population, création d'une aire communicante, ajout d'une installation de transport vertical.
Caractéristiques	
Premier étage au sens du CNB	Rez-de-chaussée (nef)
Hauteur de bâtiment	Actuellement 1 étage Projeté : 2 étages
Aire de bâtiment	Actuellement : 1170 m ² Projeté : 1170 m ²
Type de construction	Mixte, bois et maçonnerie
Nombre de rues	Actuellement aucune Projeté : 3 rues
Usages projetés du bâtiment	
Fonction du bâtiment	Lieu multifonctionnel communautaire axé sur l'art et la culture
Usages principaux	Groupe A, division 2 (établissement de réunion non destiné à la production et à la présentation d'arts du spectacle, incluant : bibliothèque, maison des jeunes, salles multifonctionnelles, agora, cercle des fermières, espace tables / chaises libre)

10. Étude règlementaire : CCQ 2015

TYPE DE PROJET

Changement d'usage

Selon l'article 10.2.2.2. 2) et sa note en annexe, le code s'applique lorsqu'il y a un changement d'usage, qu'il comporte des travaux de modifications ou non, et ce, même à un changement d'usage au sein d'un même groupe d'usages.

Usage principal actuel : A2 (Établissement de réunion autre que salle de spectacle, soit établissement de culte)

Usage principal proposé : A2 (Établissement de réunion autre que salle de spectacle, soit lieu communautaire incluant une bibliothèque et des espaces multifonctionnels)

Selon le code, le groupe A2 inclut, entre autres : auditorium, bibliothèque, débit de boisson, culte, gymnase, récréation, restaurants, salle d'audience, salle communautaire, salle de conférence, salle de danse, salle d'exposition
(excluant : cinémas, opéras, salle de spectacle)

Transformation majeure

Selon 10.2.2.2. 4) a), tout réaménagement modifiant de la majorité des éléments et des composants est considéré comme une transformation majeure.



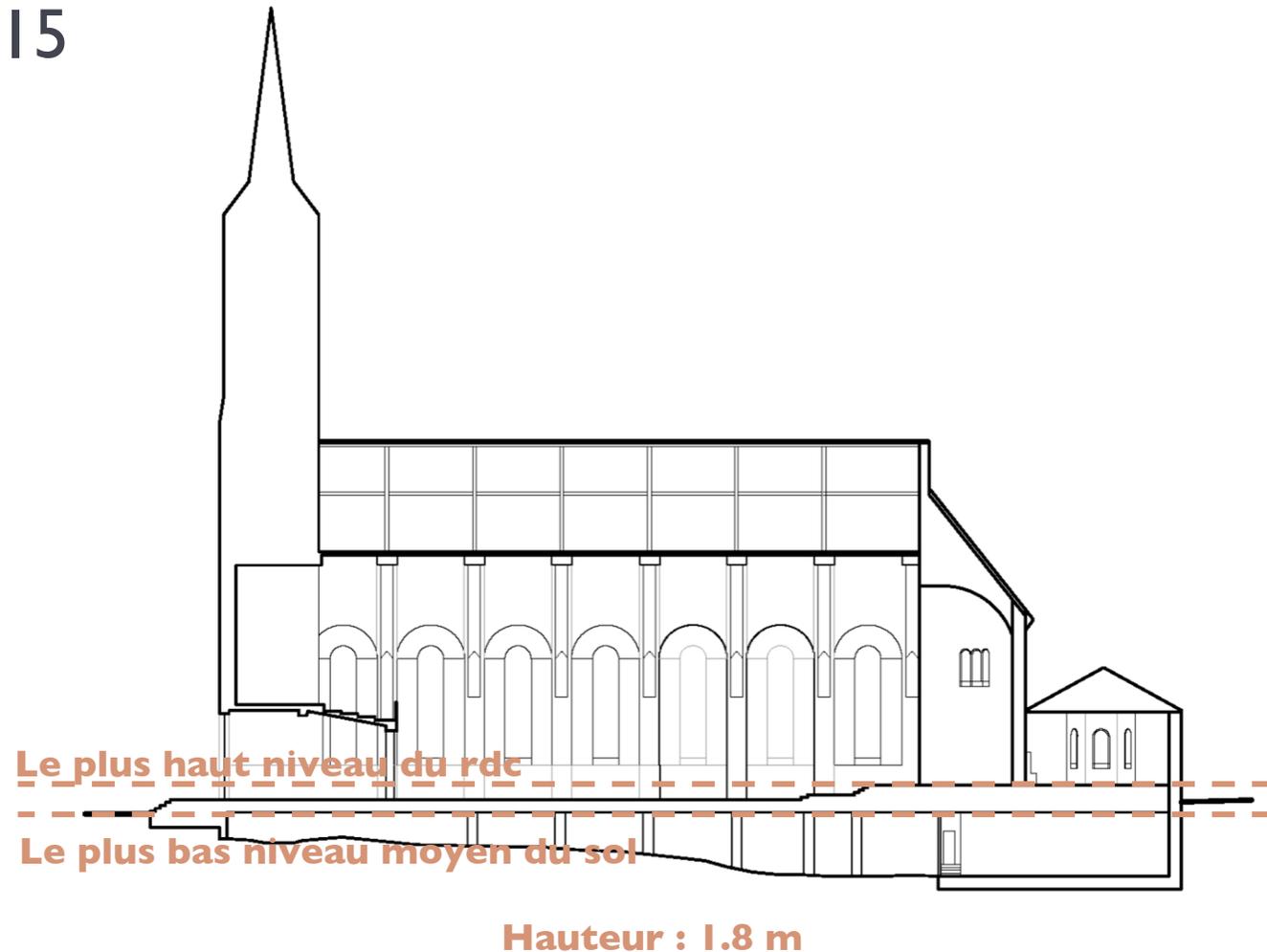
10. Étude réglementaire : CCQ 2015

HAUTEUR DE BÂTIMENT EN ÉTAGES

La hauteur de bâtiment en étages est définie comme étant : le nombre d'étages compris entre le plancher du premier étage et le toit.

Le niveau du rez-de-chaussée, soit celui de la nef / sacristie, serait considéré comme le premier étage, car il est l'étage le plus élevé dont le plancher se trouve à au plus 2 m au-dessus du niveau moyen du sol.

Entre le niveau moyen du sol et la moyenne des niveaux du rez-de-chaussée : 1,8 m



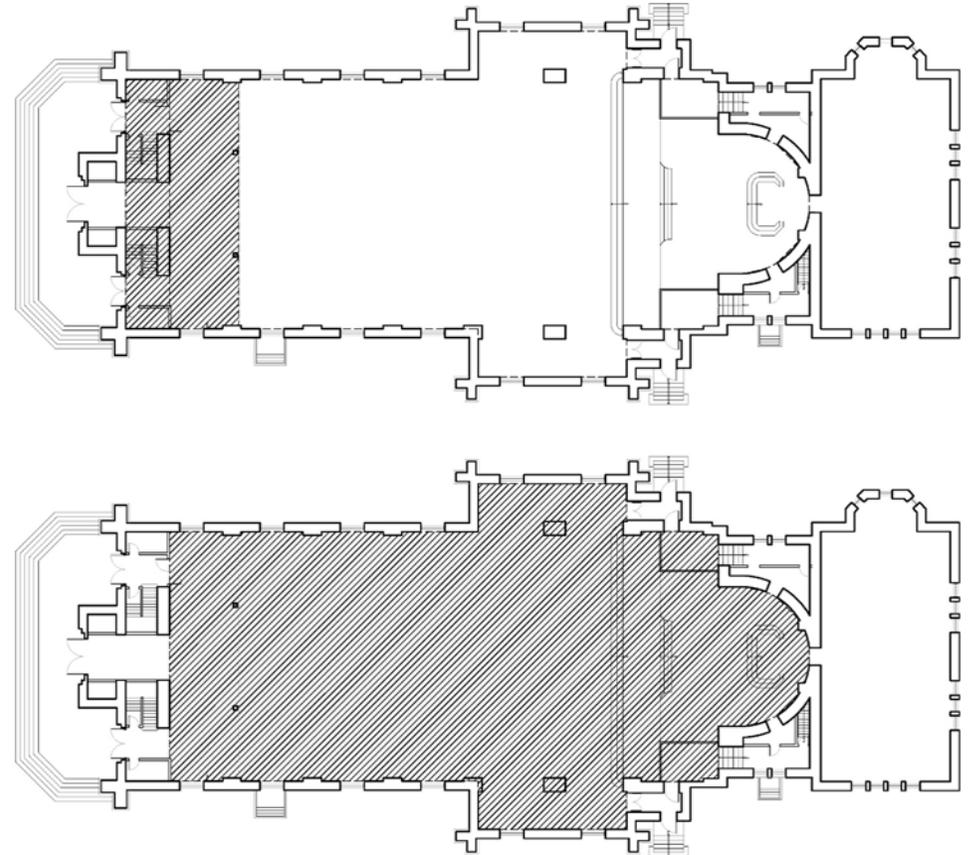
10. Étude règlementaire : CCQ 2015

HAUTEUR DE BÂTIMENT EN ÉTAGES (suite)

D'autre part, selon le paragraphe 3 de l'article 3.2.1.1. (Espaces non considérés comme des étages dans le calcul de la hauteur de bâtiment), le jubé n'est pas considéré comme un étage, car :

- l'aire du jubé ne dépasse pas 40 % de l'aire de l'espace ouvert au parterre
Aire de mezzanine : 131,2 m²
Aire de l'espace ouvert sous la mezzanine : 752,4 m²
Donc le jubé est 17,4 % de l'espace ouvert
- et, car le jubé ne contient pas d'espaces fermés

Donc : la hauteur de bâtiment est de 1 étage.



A. PRÉMISSSES

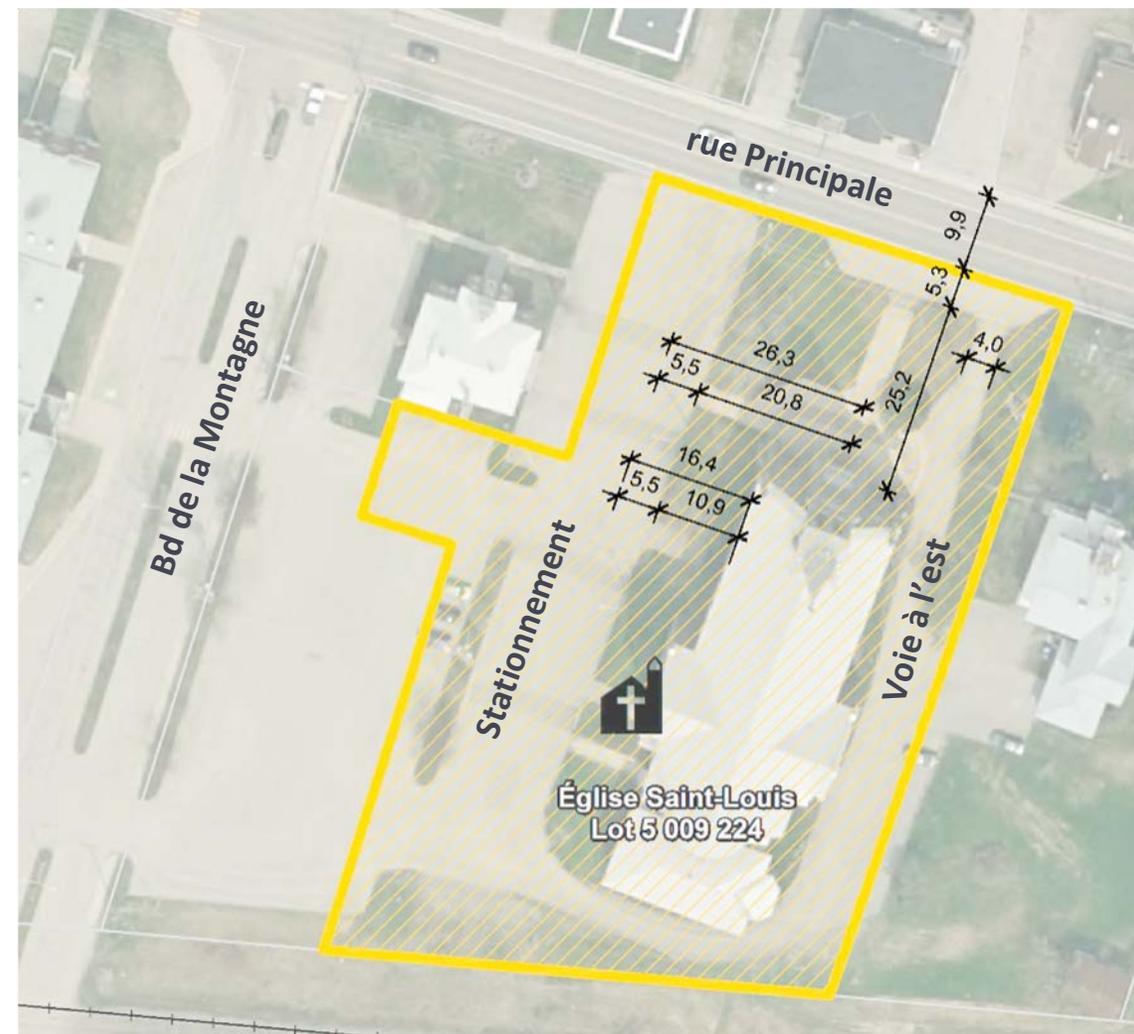
10. Étude règlementaire : CCQ 2015

ACCÈS À LA RUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

Tout bâtiment doit donner sur une rue [3.2.2.10 1)], une voie d'accès conforme peut être considérée comme une rue (voir 3.2.5.6.).

De plus, selon 3.2.5.4. 1), comme le bâtiment est plus de 600 m² d'aire de bâtiment, il doit comporter, pour les véhicules du service d'incendie, une voie d'accès à la façade du bâtiment où se trouve l'entrée principale.

La rue doit être à au moins 3 m et au plus 15 m de l'entrée principale et de chaque ouverture d'accès exigée.



A. PRÉMISSSES

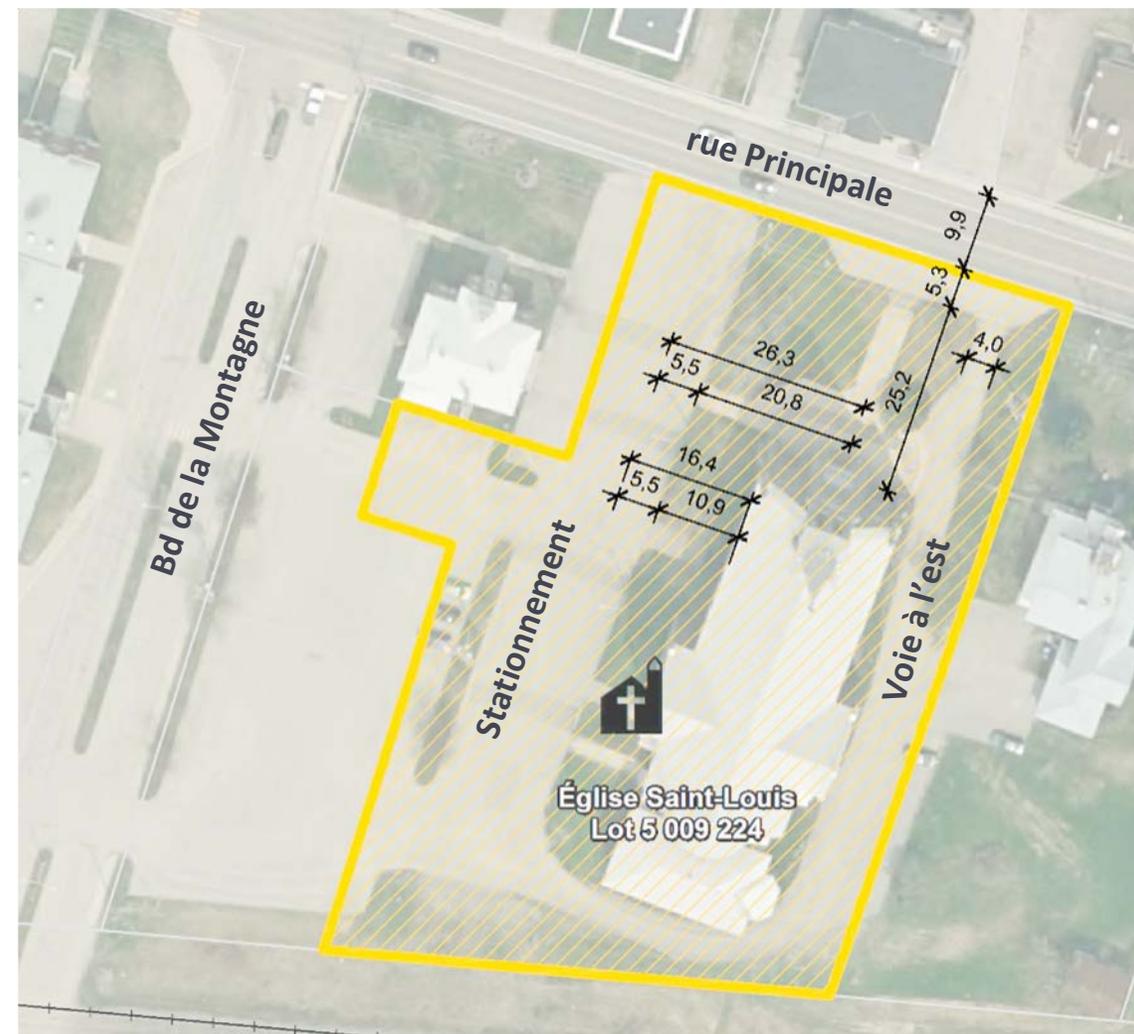
10. Étude règlementaire : CCQ 2015

ACCÈS À LA RUE ET SÉCURITÉ INCENDIE (suite)

Une rue est définie comme : ayant une largeur d'au moins 9 m et étant destinée au public, permettant l'accès du matériel de lutte contre l'incendie.

Une voie d'accès doit avoir : [3.2.5.6.]

- une largeur de 6m,
- un rayon de courbure d'au moins 12m,
- une hauteur libre d'au moins 5 m,
- une pente maximale de 1 : 12,5 sur une distance minimale de 15 m
- une résistance aux charges dues au matériel de lutte contre l'incendie
- une aire permettant de faire demi-tour s'il y a une en impasse de plus de 90m de longueur;
- être reliée à une voie de circulation publique.



A. PRÉMISSSES

10. Étude règlementaire : CCQ 2015

ACCÈS À LA RUE ET SÉCURITÉ INCENDIE (suite)

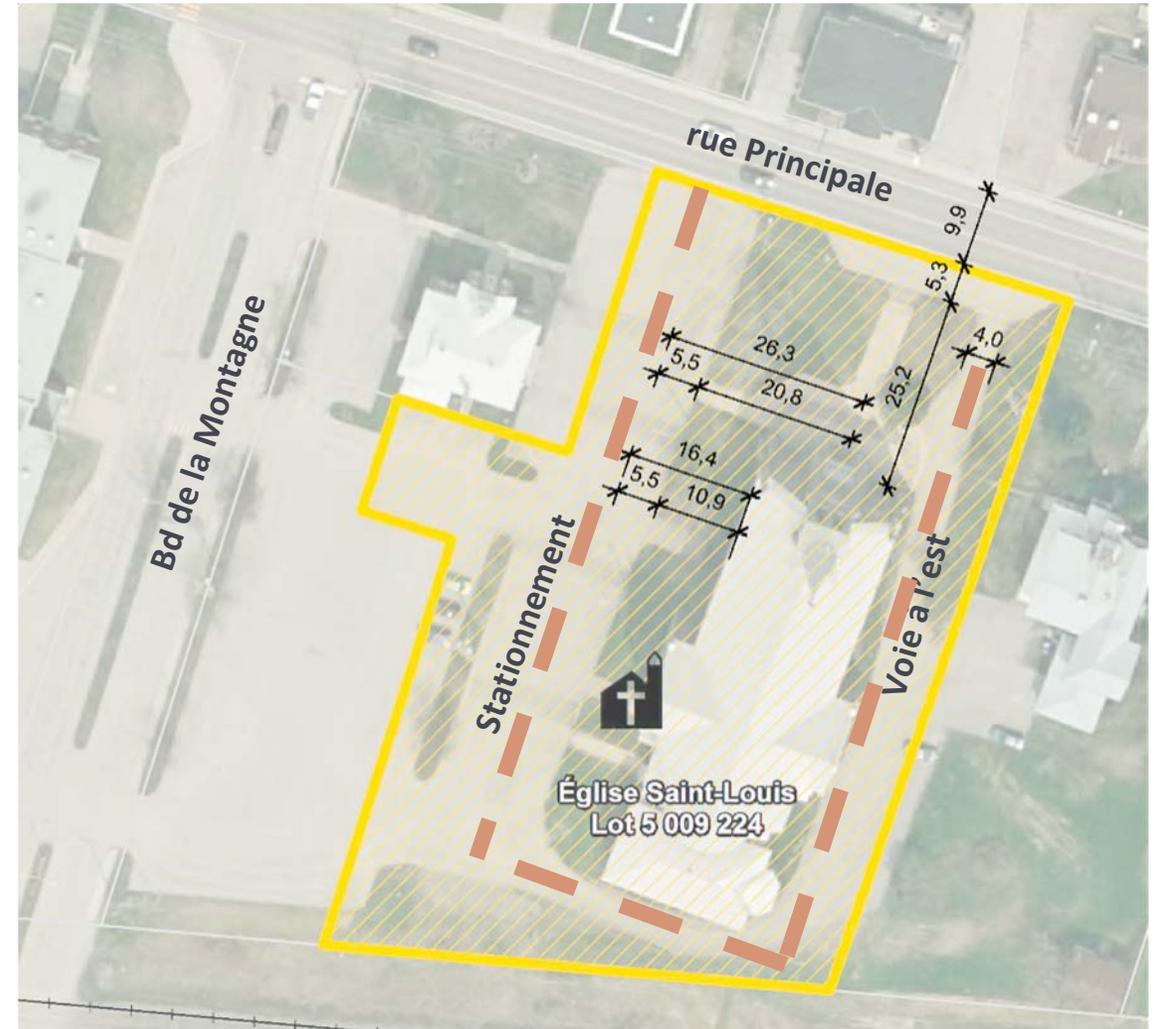
ACTUELLEMENT, le bâtiment est considéré comme étant sur aucune rue, car :

- La rue Principale : est trop loin de la façade principale.
- La voie à l'est du bâtiment : est trop étroite.
- Le stationnement : est à plus de 15 m de l'entrée principale.

SOLUTION POSSIBLE : avec quelques modifications à l'aménagement du site, nous pouvons nous conformer à l'article suivant :

“ Un bâtiment est considéré comme donnant sur 3 rues si au moins 75 % de son périmètre est à moins de 15 m d'une rue.” [3.2.2.10 5]

Si les voies à l'est et au sud sont élargies et que la portion nord du stationnement se rapproche du bâtiment, l'église pourrait être considérée comme étant sur 3 rues.



A. PRÉMISSSES

10. Étude règlementaire : CCQ 2015

TYPE DE CONSTRUCTION

Éléments	Matériaux	Incombustible / combustible
Murs extérieurs	parement de pierre, terracotta ou bloc de béton, plâtre	Incombustible
Clocher	béton	Incombustible
Plafonds et toit	arc en béton, charpente de bois, Isolant « Insulex », couverture en tôle galvanisée	Combustible
Planchers	béton et tuiles	Incombustible
Mezzanine	charpente de bois et deux poutres en acier	Combustible

* les menuiseries combustibles sont autorisées dans un bâtiment de construction incombustible (3.1.5.7.)

10. Étude règlementaire : CCQ 2015

CLASSIFICATION SELON LA SOUS-SECTION 3.2.2.

Usage principal	Article 3.2.2.	Limite	Exigences de construction
A, div. 1	3.2.2.22.	<ul style="list-style-type: none"> – 1 étage; – Entièrement protégé par gicleurs; – Aucune partie du plancher de l'auditorium n'est à plus de 5 m au-dessus ou au-dessous du niveau moyen du sol; – Usages au-dessus et au-dessous de l'auditorium soit secondaire; – Maximum 300 personnes. 	<p>Construction combustible autorisée si :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Planchers : séparation coupe-feu d'au moins 45 min – Mezzanines : si elles sont de construction combustible doivent avoir un degré de résistance au feu d'au moins 45 min, et; – Éléments porteurs qui supportent une construction pour laquelle un degré de résistance au feu est exigé doivent avoir un degré de résistance au feu d'au moins 45 min ou être de construction incombustible; et éléments porteurs qui supportent une séparation coupe-feu doivent avoir un degré de résistance au feu au moins égal de l'élément qu'il supporte. <p>Pas recommandé : Seulement 1 étage, max 300 personnes, jubé serait à condamner.</p>
A, div. 2	3.2.2.25.	<ul style="list-style-type: none"> – Au plus 2 étages; – Une aire de bâtiment d'au plus la valeur donnée au tableau 3.2.2.25. (Comme c'est sur 3 rues et on veut 2 étages : max 1200 m², actuel 1170 m²). 	<p>Construction combustible autorisée si :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Planchers : séparation coupe-feu d'au moins 45 min, et s'ils sont de construction combustible, ils doivent avoir un degré de résistance au feu d'au moins 45 min; – Mezzanines : si elles sont de construction combustible, un degré de résistance au feu d'au moins 45 min; – Toit : s'il est de construction combustible doit avoir un degré de résistance au feu de 45 min (dérogation permise si c'est de 1 étage, non applicable), et; – Éléments porteurs qui supportent une construction pour laquelle un degré de résistance au feu est exigé doivent avoir un degré de résistance au feu d'au moins 45 min ou être de construction incombustible. <p>Étant pour un usage A2, il faudra s'assurer que l'usage A1 serait occasionnel. Vérifier les degrés de résistance au feu.</p>

A. PRÉMISSSES

10. Étude règlementaire : CCQ 2015

CLASSIFICATION SELON LA SOUS-SECTION 3.2.2.

Si nous voulons plus que 2 étages :

Usage principal	Article 3.2.2.	Limite	Exigences de construction
A, div. 1	3.2.2.20.	<ul style="list-style-type: none">- Aucune hauteur max;- Aucune aire max.	<ul style="list-style-type: none">- Construction INCOMBUSTIBLE;- Entièrement protégé par gicleurs;- Planchers : séparation coupe-feu de 2h;- Mezzanines : degré de résistance au feu d'au moins 1h;- Éléments porteurs : même degré de résistance au feu que l'élément qu'il supporte. <p>Selon la Partie 10 du code, il est possible de compenser pour la combustibilité du bâtiment en l'équipant de gicleurs (dans ce cas un système de gicleurs conçu pour un degré de risque plus élevé que celui qui est exigé puisque la protection par gicleurs est déjà requise).</p> <p>Cependant, il faut aussi tenir compte que les planchers devront former une séparation coupe-feu de 2h, ce qui est difficile à atteindre.</p>
A, div. 2	3.2.2.24	<ul style="list-style-type: none">- Au plus 6 étages;- Aucune aire max.	<ul style="list-style-type: none">- Construction INCOMBUSTIBLE;- Entièrement protégé par gicleurs;- Planchers : séparation coupe-feu de 1h;- Mezzanines : degré de résistance au feu d'au moins 1h;- Éléments porteurs : même degré de résistance au feu que l'élément qu'il supporte. <p>Même commentaire que plus haut.</p> <p>Il faut considérer que cet article est pour un usage A2.</p>



10. Étude règlementaire : CCQ 2015

CLASSIFICATION SELON LA SOUS-SECTION 3.2.2. (suite)

Le degré de résistance au feu des articles possibles (3.2.2.22 et .25) est la même. Cependant, les restrictions du 3.2.2.22 (A1) sont très restrictives dans le contexte de ce projet. Quoique l'article 3.2.2.25 serait facilement envisageable pour les exigences de construction, il ne couvre que des usages A2.

L'usage prévu pour le bâtiment s'inscrit majoritairement dans du A2. Il est aussi souhaité d'avoir un espace agora accueillant des activités de chorale, des projections et représentations. Il serait important de déterminer rapidement la programmation qu'il pourrait soutenir pour établir la fréquence de l'usage A1. Les activités d'heures du conte, de conférences, les réunions et les réceptions s'inscrivent dans du A2 mais les visionnements, les projections et les représentations (notamment lorsqu'il y a un changement d'éclairage et une scène) sont des usages A1. Si la programmation A1 prévue est ponctuelle et occasionnelle, la classification du bâtiment pourrait alors se faire dans du A2, suite à une demande de mesure différente. Si l'intention est d'utiliser l'espace pour des représentations de manière régulière, il faudra alors classer le bâtiment en A1, par exemple selon l'article 3.2.2.20 qui requiert des planchers formant une séparation coupe-feu de 2h.

Tout considérés, nous recommandons de classer le bâtiment sous l'article 3.2.2.25 (A2) (voir l'article complet à la page suivante) et de prévoir des usages se conformant à la définition des usages A2.

Dans le cas où il est prévu des usages A1 de façon régulière ou s'il est prévu d'éventuellement en faire un usage régulier, une option serait de prendre l'article 3.2.2.22., de pourvoir le bâtiment d'un système de gicleurs conçu pour un degré de risque plus élevé que celui qui est exigé et de faire une demande de mesure différente. Cette stratégie serait à valider avec des experts en code du bâtiment.

10. Étude règlementaire : CCQ 2015

CLASSIFICATION SELON LA SOUS-SECTION 3.2.2. (suite)

“3.2.2.25. Bâtiments du groupe A, division 2, au plus 2 étages

- 1) Un bâtiment du groupe A, division 2, peut être construit conformément au paragraphe 2), à condition qu'il ait :
 - a) une hauteur de bâtiment d'au plus 2 étages; et
 - b) une aire de bâtiment d'au plus la valeur donnée au tableau 3.2.2.25.

Pour avoir 2 étages, il faut que le bâtiment donne sur 3 rues car son aire de bâtiment est de 1170 m² :

Tableau 3.2.2.25.
Aire maximale, bâtiments du groupe A, division 2, au plus 2 étages
 Faisant partie intégrante du paragraphe 3.2.2.25. 1)

Nombre d'étages	Aire maximale, en m ²		
	Donnant sur 1 rue	Donnant sur 2 rues	Donnant sur 3 rues
1	1600	2000	2400
2	800	1000	1200

L'aire de bâtiment existante est trop grande

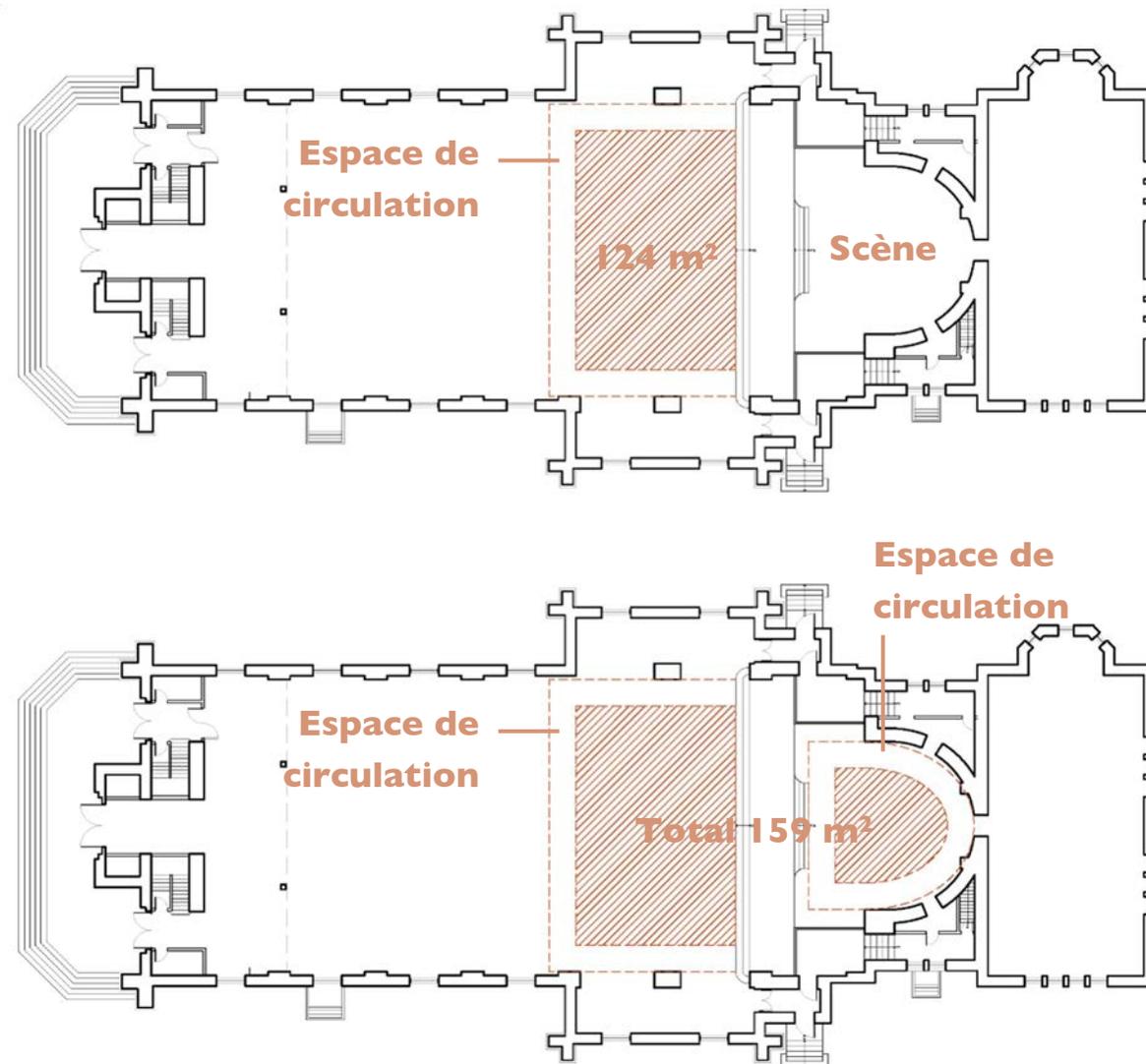
A. PRÉMISSSES

10. Étude règlementaire : CCQ 2015

CAPACITÉS DE RASSEMBLEMENT : AGORA

	Croisée de transept 124 m ²	Croisée + choeur 159 m ²
Debout (0,4 m ² / occ)	310 occupants	397 occupants
Assis (0,75 m ² / occ)	165 occupants	212 occupants
Tables / chaises (0,95 m ² / occ)	130 occupants	167 occupants

On pourrait alors avoir environ 400 personnes maximum dans l'église pour un évènement.



A. PRÉMISSSES

10. Étude règlementaire : CCQ 2015

USAGES COMMERCIAUX

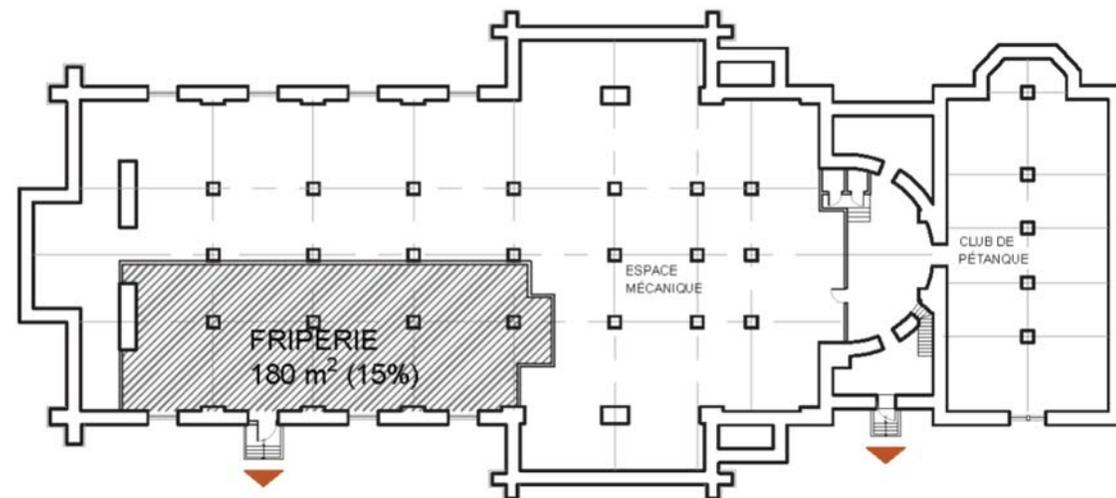
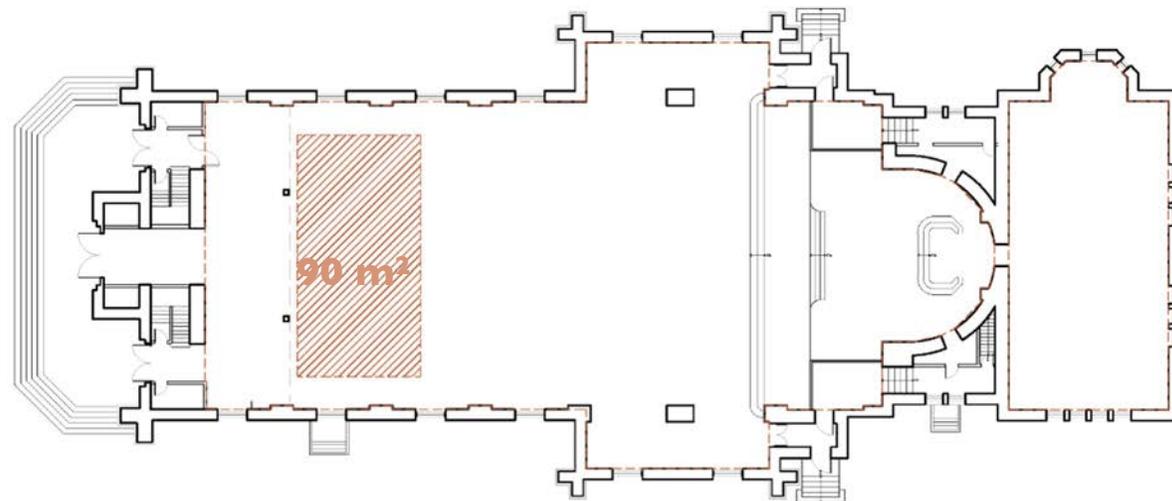
Dans le cas où un usage commercial (E) serait inclus au programme, il faudrait normalement considérer le bâtiment comme ayant deux usages principaux, soit du groupe A et E.

Ceci engendrerait des exigences supplémentaires. Dans le tableau de l'article 3.1.3.1., il est indiqué que si les usages A1/A2 et E sont contigus, il doit y avoir une séparation coupe-feu entre les usages ayant un degré de résistance au feu de 2 heures.

De plus, lorsqu'un bâtiment abrite divers usages, le plus restrictif s'applique à l'ensemble du bâtiment [3.2.2.6.]

Il est possible de ne pas considérer un **usage** comme un usage principal s'il ne dépasse pas le **10%** de l'aire de plancher de l'étage où il se trouve [3.2.2.8.], soit environ 90 m².

D'ailleurs, il est à noter que la friperie est trop grande, puisqu'elle est de plus de 10% de l'aire du sous-sol.

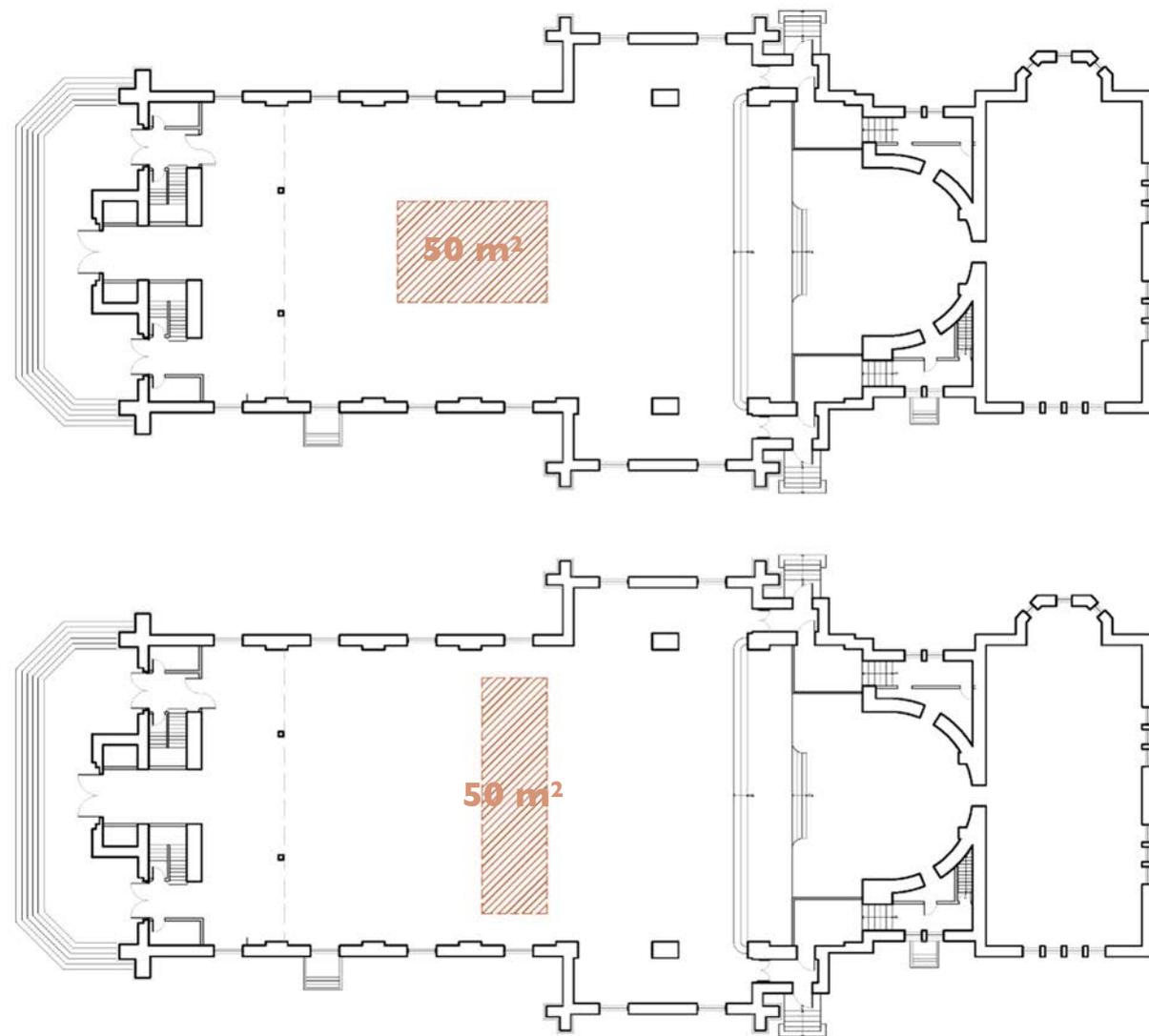


A. PRÉMISSES

10. Étude réglementaire : CCQ 2015

SANITAIRES

- Pour 400 personnes, il faut un total de 12 cabines de toilettes [3.7.2.2.]
 - 4 hommes et 8 femmes (inclure des cabines universelles)
- Représente environ 50 m²
- Il faut aussi prendre en compte que dépendamment de l'usage, un nombre adéquat de toilettes devraient être prévu du côté de la sacristie.

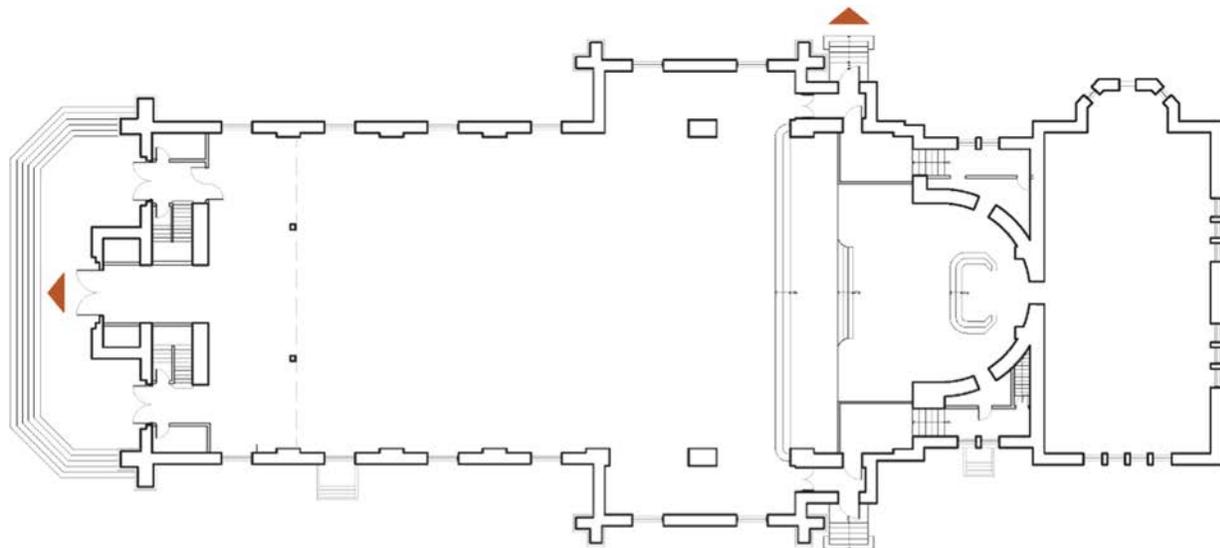


A. PRÉMISSES

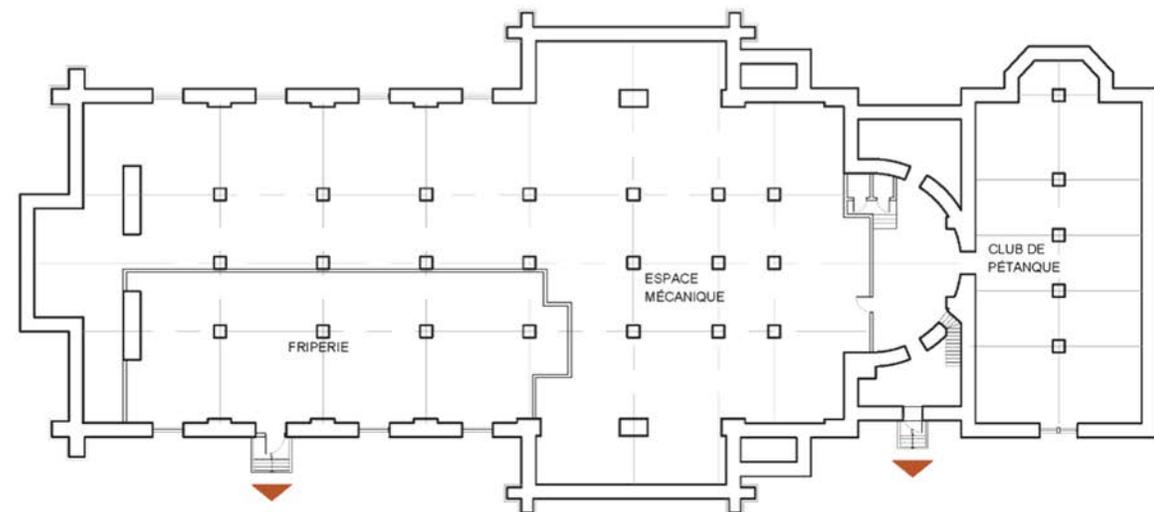
10. Étude réglementaire : CCQ 2015

MOYENS D'ÉVACUATION :

- Depuis la friperie, il y a seulement une issue.
- Le club de pétanque a supposément 2 issues, dont une passant par le rez-de-chaussée.
- Actuellement, le jubé a 2 escaliers qui ne sont pas fermés. Selon la partie 10, un escalier existant est acceptable s'il a une largeur d'au moins 760 mm, ce qui est le cas. Cependant, l'escalier dédié comme issue devra être isolé par une séparation coupe-feu (degré de résistance au feu 45 min).



Plan du rdc



Plan du ss

10. Étude règlementaire : CCQ 2015

CONCLUSIONS

Il faudra :

- Confirmer la programmation pour vérifier la classification. Pour le reste de l'étude, nous nous basons sur l'hypothèse de classier le bâtiment dans 3.2.2.25. et d'usage principal A2.
- Modifier l'aménagement du site pour être considéré sur 3 rues (si on classifie le bâtiment en 3.2.2.25) ou au moins 1 rue dans les autres cas.
- Réviser les moyens d'évacuation selon l'aménagement.
- Considérer la conception sans obstacles selon l'aménagement.



Section 2

PROGRAMME



B. PROGRAMME

I. Enjeux et contexte programmatiques

- L'église a l'avantage d'offrir beaucoup d'espace et de détenir un emplacement central dans la municipalité, près de tous les services.
- La bibliothèque actuelle est peu accessible. Les locaux sont exigus et détériorés alors que l'appétit pour la lecture justifierait une bibliothèque plus vaste et mieux équipée.
- La caserne devra subir d'importants travaux, voire être rebâtie, il serait peut-être opportun de relocaliser la maison des jeunes et de pouvoir profiter de la situation pour répondre à leurs besoins.
- La population locale a nommé un besoin d'espace type "tiers lieu", soit des espaces publics et communautaires pour se réunir et se divertir.
- Plusieurs organismes cherchent un endroit pour se loger.
- Sauvegarde de l'église, conservation vs démolition
- L'importance de la faisabilité économique
 - Usages qui génèrent des revenus puisque les frais d'opération de l'église (chauffage, électricité, etc.) sont le souci principal.
 - La pérennité de l'église compte beaucoup sur sa viabilité financière.

B. PROGRAMME

2. Retour sur le laboratoire vivant

Géré par Tréma, 28 février 2019 :

- Ce tableau démontre des “thèmes et idées apportées par les participants”
- Les éléments encadrés sont retenus pour le programme
- Il serait aussi important d’inclure les valeurs ci-contre, relevées lors de la consultation, comme la communauté, le bois et le patrimoine par exemple.

Communautaire

- Bureau de la Fabrique
- Maison des Jeunes
- Garderie
- Mini centre d’achat
- Espace artistique
- Lieu d’enseignements
- Salle de spectacle
- Bureau de la Mairie
- Choix de salles de réunion, de cours, de conférences, etc.
- Lieu de rassemblement
- Local pour le Friperie
- Centre de vidéo
- École d’informatique
- Bureaux à louer
- Espace de yoga
- Conserver un lieu spirituel
- Cinéma
- Serre 4 saisons
- Salon funéraires
- Services de loisirs
- Salles de jeux
- Centre d’art naïf, spirituel et d’art populaire
- Espace multifonctions
- Musée (*Bois ou objets religieux*)
- Locaux pour les organismes communautaires
- Résidence pour les personnes en perte d’autonomie
- Bibliothèque
- Espace ouvert

Spirituel

- Bureau de la Fabrique
- Rebâtir plus petite
- Fermer la nef
- Conserver un lieu spirituel
- Continuation de la mission paroissiale
- Établir un nouveau lieu de culte
- Conserver le sacristie et le chœur

Tourisme

- Visite libre ou guidée payante
- Tour d’observation
- Centre touristique
- Halte-relais pour les vélos et les motoneiges (4 saisons)

Autres idées

- Démolition du bâtiment
- Construire plus petit

Les valeurs importantes à protéger dans le processus

Partage | Patrimoine | Culture | Héritage | Architecture | Communauté | Historique | Touristique | Bois | Repère | Phare | Attrait | Confiance | Appartenance

B. PROGRAMME

2. Retour sur le laboratoire vivant

Géré par Trëma, 28 février 2019 :

- Trëma a regroupé certaines thématiques. Dans cette image, ils montrent “Quelques idées approfondies”.
- Les éléments encadrés sont retenus pour le programme

Hôtel de Ville

- Il faut:
 - Le conseil de ville
 - Établir 2 sections distinctes
 - Lieu de culte
 - Bureaux
 - Centre pour les organismes
 - La corporation de développement
 - CIUSSS (pour des services en santé mentale)

Tour d'observation

- Valoriser le clocher
- S'associer aux organismes touristiques
- Avoir une vision du «LAC»
- Avoir un bon escalier et un ascenseur (extérieur)
- Un mur d'escalade
- Un éclairage mettant en valeur le bâtiment
- La possibilité de laisser une trace
- Accès aux cloches
- Valorisation de l'histoire
- Être un lieu d'arrêt stratégique (vélo-route)
- Deltaplane
- Centre d'interprétation
- Tyrolienne
- Mise en valeur du coq (la girouette)
- Favoriser la vue panoramique

Centre pour organisme

- École d'art et d'artisanats
- Cours de musique (locaux insonorisés)
- Friperie
- Maison des jeunes
- Lieu de méditation
- Piscine / Spa
- Lieu d'archives
- Colombarium
- Les Chevaliers de Colomb
- Des métiers à tisser et des lieux de tricot
- Café/Thé pour rencontres
- Salles pour différentes fonctions (cours, conférence, cinéma, etc.)
- Mini Gym (Pour enfants)
- Maison de la famille
- Centre d'exposition de photos
- Boutiques
- Micro-Brasserie
- Salle multimédia
- Partenariat avec le CIUSSS

B. PROGRAMME

2. Retour sur le laboratoire vivant

Géré par Trëma, 28 février 2019 :

- Trëma a regroupé certaines thématiques. Dans cette image, ils montrent “Quelques idées approfondies”.
- Les éléments encadrés sont retenus pour le programme
- Suite à des discussions avec la Fabrique, il a été décidé de se concentrer sur les thématiques touchant le tiers lieu et le centre pour organismes.

Une plus petite église

- Valoriser le sacristie et le chœur
- Récupérer les reliques
- Vendre les bancs
- Démolir pour construire plus petit
- Garder comme lieu de méditation
- organiser une vente de garage avant la démolition
- Augmenter le nombre de stationnement
- Garder un lieu de célébration
- Valoriser l'aspect historique du bâtiment
- Mettre de l'avant le catacombe
- En faire un centre d'exposition
- En faire un lieu d'accueil (nouveaux arrivants, touristes, etc.)
- Un centre touristique
- Partenariat avec l'archevêché

Un hébergement

- Il faut :
 - Un promoteur
 - Garder la chapelle
 - Envisager faire des étages
 - Pourrait être utile pour
 - Les citoyens locaux
- On pourrait y retrouver :
 - Des services de santé mentale
 - Un centre de repos
 - Un centre de santé
 - Centre de consultation et de dépannage
 - Soupe populaire
 - centre du citoyen
 - Cuisine collective
 - Point d'eau
 - Toilettes publiques
 - Dortoir
 - Animalerie
 - Des condos

Centre d'art

- Il faut :
 - De l'argent
 - Des artistes
 - Des touristes
 - De la disponibilité
 - Des thèmes
 - Valoriser le bâtiment
 - Une corporation
 - Le soutien des paliers gouvernementaux
 - Des partenaires financiers
 - Des fondations
 - Des donateurs
 - Du soutien municipal
 - Du soutien de l'évêché
 - Soutien de Rome
 - Créer un circuit de rencontres
 - Partenariat avec la VéloRoute
 - Des offres de forfaits
 - Une vision d'ensemble
 - Établir une voie et une voix

B. PROGRAMME

2. Retour sur la consultation publique, 6 décembre 2021

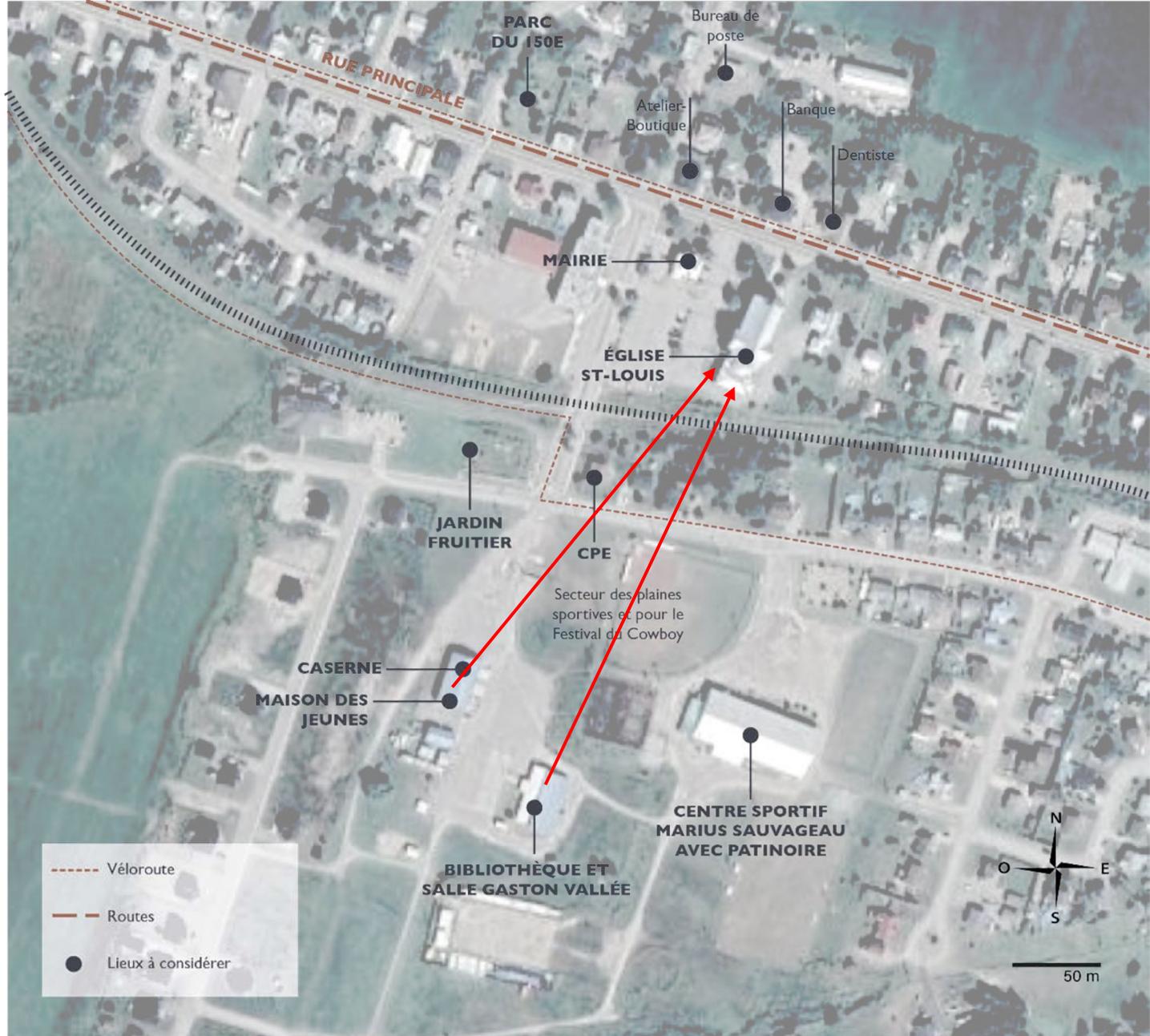
	Idées / usages	Prévalence		
1	Salle de sports	31 (14 + 17)	escalade, skate, basket, piscine	quilles, pétanque, miniput, arcade, airsoft (paintball), trampoline
2	Café resto	31 (10 + 21)	(TIM?)	
3	Salle multifonctionnelle	18 (13 + 5)	Org. comm. bibliothèque	location de bureaux, artisanat (cours), danse, sauna, jacuzzi, karaoké
4	Salle de spectacle	17 (14 + 3)	Cinéma/théâtre	
5	Statu Quo	13	Taxe volontaire (5 ans)	(trouver des fonds)
6	Démolir	12		garder la sacristie
7	Musée (sacristie?)	6		
8	Vente du presbytère	5		
9	Donner/vendre à la MRC/Municipalité	3	Hôtel de ville	salle de réunions/bureaux
10	Serre hydroponique	3	cannabis	Légumes/fruits
11	Tour d'observation	2	terrasse	
12	Salon funéraire	2	columbarium	
13	Appartements/condos	2	(location/achats)	
14	Bar	2		
15	Maison des jeunes	1		
16	Usine de Bitcoin	1		
17	Usine d'énergie	1	panneaux solaires	
18	Marché aux puces	1		
19	Parc à chiens	1		

Consultation sur l'avenir de l'église de Chambord, partagé par la Fabrique St-Louis de Chambord.

B. PROGRAMME

3. Analyse des programmes existants

Il y a la possibilité de venir rapatrier la Maison des jeunes et la bibliothèque dans un même lieu, permettant une mutualisation des espaces et des ressources, de faire vivre l'église et de partager des missions similaires côte à côte.



B. PROGRAMME

3. Analyse des programmes existants : Maison des jeunes

L'Entre-Parenthèses est la Maison des jeunes de Chambord. Les informations concernant les activités et les besoins énoncés par la directrice générale Cécile Chamberland sont les suivants :

Actuellement, ils sont voisins de la caserne de pompiers.

– Les activités actuelles :

- Activités de prévention
- Préparation de projets
- Bricolage et fabrication d'objets divers pour cadeaux et moyen de financement,
- Ateliers de cuisine, ateliers de menuiserie,
- Activités intergénérationnelles,
- Soupers,
- Soirée cinéma, danse, musique,
- Tournois,
- Préparation de semis dans une mini serre,
- Divers financements,
- Un cabanon pour entreposer des bouteilles et cannettes vides de dons.



Maison des Jeunes, voisins de la caserne. Source : Google maps street view

B. PROGRAMME

3. Analyse des programmes existants : Maison des jeunes

- Entre 25 et 30 jeunes par soir et facilement 50 et plus selon les activités
- Superficie totale : Environ 24'x 60'x 16' haut (pas suffisant) (environ 135 m²)
- Espaces administratifs :
 - 1 espace bureau partagé de 11'x 15' environ situé dans la mezzanine
 - 4 bureaux, armoires de rangements , classeurs et chaises
- Les jeux de table présentement :
 - 1 table de ping-pong,
 - 1 table de billard (qui se transforme en table de ping-pong en ajoutant des panneaux, il manque d'espace pour introduire une autre table de ping-pong).
 - une table de baby-foot
- Équipements :
 - 4 postes informatiques, dont 2 à l'usage des adolescents au rez-de-chaussée et 2 dans le bureau qui est en haut (mezzanine)
 - 2 étagères de rangement remplies de jeux , une armoire-vestiaire à 3 portes, et plusieurs armoires de rangements



Maison des Jeunes, voisins de la caserne. Source : Google maps street view

B. PROGRAMME

3. Analyse des programmes existants : Maison des jeunes

– Équipements (suite) :

- Un salon de coiffure avec 2 chaises et lavabo;
- Espace cuisine : un ensemble de tables de cuisine, un comptoir-lunch en demi-lune, 2 banquettes de restaurant, une cuisinière, réfrigérateur, four micro-ondes et matériel de cuisine;
- Une table ronde de conférence et bricolage;
- Machine à coudre et meuble;
- Sports : Vélo stationnaire, punching bag, 6 sacs de matériel de sports
- Espace détente : un ensemble de salon, fauteuils, bibliothèque,
- Mobilier : une trentaine de chaises et 7 tables
- Divertissement : jeux de lumière (stroboscope fixé au plafond)

– Espace extérieur :

- 2 parcs extérieurs avec bacs de culture de légumes, tables de pique-nique, gazebo, foyer extérieur et balançoire et possibilité de cinéma extérieur.



Maison des Jeunes, voisins de la caserne. Source : Google maps street view

B. PROGRAMME

3. Analyse des programmes existants : Maison des jeunes

– Manques :

- 2 salles de bain dont au moins 1 accessible universellement,
- Coin musique, coin photos, coin de préparation d'activités spécifiques, etc.
- Espace de rangement
- Espace administratif : l'idéal serait au moins 2 espaces de bureaux au rez-de-chaussée
- Air climatisé



Maison des Jeunes, voisins de la caserne. Source : Google maps street view

B. PROGRAMME

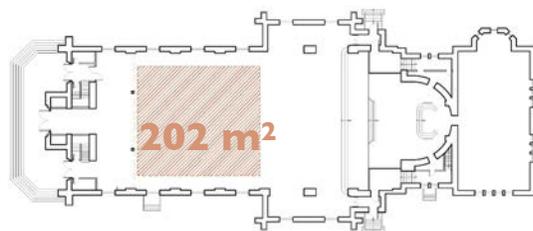
3. Analyse des programmes existants : Bibliothèque

Selon l'outil de simulation des lignes directrices des bibliothèques publiques du Québec, les critères suivants s'appliquent pour avoir les subventions du MCC :

HEURES D'OUVERTURE					
Heures d'ouverture - bibliothèque centrale ou principale			Heures d'ouverture - point de service (si applicable)		
Niveau de service			Niveau de service		
Base	Bon	Excellent	Base	Bon	Excellent
12	17	22	NA	NA	NA

RESSOURCES HUMAINES											
Nombre d'employés ETC - municipalités de moins de 5 000 habitants			Nombre d'employés ETC - municipalités de 5 000 habitants et plus			Nombre de techniciens en documentation ETC			Nombre de bibliothécaires ETC		
Niveau de service			Niveau de service			Niveau de service			Niveau de service		
Base	Bon	Excellent	Base	Bon	Excellent	Base	Bon	Excellent	Base	Bon	Excellent
1,0	1,5	1,9	NA	NA	NA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

La superficie admissible aux subventions est de 202 m², soit environ 27% de l'espace ouvert de la nef et du chœur.



LIVRES			
Nombre de livres imprimés			
Niveau de service			
Base	Bon	Excellent	
4 413	5 295	6 178	

ESPACES								
Nombre de postes informatiques			Nombre de places assises			Superficie de la bibliothèque (m ²)		
Niveau de service			Niveau de service			Niveau de service		
Base	Bon	Excellent	Base	Bon	Excellent	Base	Bon	Excellent
1	1	1	10	12	15	202	212	222

Les données sont en lien au nombre d'habitants. Chambord : 1765 habitants (selon census de 2016)

Le tableau est extrait de la simulation suivante : https://lignesdirectricesbiblioquebec.ca/outil_de_simulation.php?population=1765

B. PROGRAMME

3. Analyse des programmes existants

BIBLIOTHÈQUE ACTUELLE :

- Située au 72, boulevard de la Montagne, à l'intérieur de la Salle Gaston Vallée
- Elle fait partie du Réseau BIBLIO du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Horaire très limité (lundi et mercredi).
- 10 places assises pour adulte et 10 pour enfants
- Un poste informatique
- Environ 10 000 livres et 500 bandes dessinées
- Rotation de 740 volumes aux 3-4 mois avec le réseau BIBLIO
- 50 CD
- Jeux de société
- Environ 140 m²



Bibliothèque et salle Gaston Vallée. Source : Google maps street view



Bibliothèque. Source : Municipalité de Chambord. <https://chambord.ca/bibliotheque>

B. PROGRAMME

4. Tableau des activités

Activité	Description sommaire	Équipements	Capacité	Clientèle
Se rassembler	Se réunir au sein d'un organisme. Assister à une réception, se réunir, pour un événement familial ou communautaire. Espace flexible et versatile.	Tables et chaises amovibles.		
Diffuser	Apprécier une représentation d'une chorale, assister à l'heure du conte, un visionnement, et un petit spectacle sans scénographie par exemple. Sans décors, sans éclairage et sans scène formelle à proprement parler.	Tables et chaises amovibles, projecteur.		
Apprendre	Lire, explorer, rechercher. Feuilletter et emprunter des livres, seul, en famille ou avec des amis.	Tables et chaises amovibles, étagères.		Chambordais, tous âges
Offrir des services à la communauté	Lieu de travail et de service d'organismes divers.	Tables et chaises amovibles, bureaux, étagères.		

B. PROGRAMME

4. Tableau des activités

Activité	Description sommaire	Équipements	Capacité	Clientèle
Se divertir entre jeunes	Se réunir entre amis et se décontracter entre personnes du même âge. Laisser libre sa créativité et explorer son identité. Jouer, s'amuser, et échanger.	Tables et chaises amovibles, étagères.		Chambordais, jeunes enfants et ados
Échanger / Discuter	Interagir avec ces co-citoyens de façon fortuite ou planifier.			Chambordais, tous âges
S'asseoir	Pour lire, travailler, discuter, prendre un café, ou s'arrêter en route.	Tables et chaises amovibles.		Chambordais, tous âges
Entreposer des archives et travailler pour la Fabrique	Consulter des documents et effectuer des tâches pour la Fabrique.	Bureau et étagères.		Chambordais, tous âges

B. PROGRAMME

5. Programme sommaire

TIERS LIEU :

« Espace physique prévu pour accueillir une communauté afin de permettre à celle-ci de partager librement ressources, compétences et savoirs, en répondant aux critères établis par Ray Oldenburg [sociologue américain]. » (Tiers-lieux.be)

- Le nom “tiers lieu” : est donné par le sociologue Ray Oldenburg. Il découle de l’idée que la maison et le travail / école représentent les premier et deuxième lieux utilisés fréquemment par les gens. Le tiers lieu est un espace public et est fréquenté pour socialiser, pratiquer un loisir, etc.
- La notion d’appropriation est primordiale au concept du tiers lieu.
- De nos jours, les bibliothèques sont souvent conçues comme des tiers lieux. Les centres commerciaux avaient et ont ce rôle dans plusieurs communautés, surtout dans les banlieues. D’autant plus, la définition de “bibliothèque” s’élargit aujourd’hui pour inclure d’autres usages publics et communautaires.

5. Programme sommaire

SCÉNARIO ENVISAGÉ :

Tiers lieu : endroit multifonctionnel communautaire axé sur l'art et la culture

- Bibliothèque
- Bureau pour la Fabrique
- Maison des jeunes
- Agora (chorale, projections et spectacles sans scénographie)
- Espace tables et chaises sans service de restauration
- Travail collaboratif
- Salles multifonctionnelles pouvant être réservées par différents groupes et usagers
 - Locations pour réceptions ou événements
 - Chevaliers de Colomb
 - Cercle des fermières (à confirmer)
 - Locaux dédiés à d'autres organisations (à confirmer)



Section C

SCÉNARIO

C. SCÉNARIO

I. Précédents

Centre multifonctionnel au clocher (Église Saint-Stanislas, Saguenay-Lac-St-Jean) inclut une bibliothèque, une salle de visionnement, un restaurant, une petite épicerie, et un mur d'escalade (voie), installations pour le club de fléchettes, espace pour future maison des jeunes, salle de conditionnement physique, chapelle et commodités pour le parc et la patinoire extérieure. (voir fiche "Des églises réinventées" CPRQ)

Stratégie : escalade au chœur, bibliothèque et épicerie cloisonnées aux bas-côtés, nef tables et chaises libres, salle de visionnement dans le jubé.



Source gauche à droite : Photo Le Quotidien, Annie-Claude Brisson <https://www.lequotidien.com/2020/02/04/saint-stanislas-pari-reussi-pour-le-centre-au-clocher-9507d741152d787fc2c32b5de9a6ac07>

Photo <https://grandesrivieres.com/activites/centre-multifonctionnel-au-clocher/>

Photo Le Quotidien, Annie-Claude Brisson <https://www.lequotidien.com/2020/02/04/saint-stanislas-pari-reussi-pour-le-centre-au-clocher-9507d741152d787fc2c32b5de9a6ac07>

C. SCÉNARIO

I. Précédents

Bâtiment 7 (bâtiment industriel patrimonial, ancienne usine ferroviaire à Pointe-Saint-Charles, Montréal) : Fabrique d'autonomie collective basée sur le principe d'autogestion formé d'un ensemble de 7 organismes (Collectif 7 à nous). On y retrouve notamment des organismes pour l'alimentation, les soins, l'art, l'animation, des ateliers divers, des rassemblements, le divertissement des enfants et une bibliothèque . C'est un lieu où il est possible de s'arrêter pour manger et boire, de créer, de réparer, de prendre soin et de s'amuser. Il agit comme un tiers lieu, où les citoyens sont invités à se rassembler afin de s'adonner à des activités communautaires et solidaires (<https://www.batiment7.org/projets-du-b7/>).

Stratégie : Les organismes se partagent l'espace intérieur de l'ancien bâtiment industriel. Jardins communautaires, une fermette et des terrasses. Les citoyens sont donc invités à participer à l'aménagement extérieur du bâtiment.



Source gauche à droite : Photo Bâtiment 7 <https://baronmag.com/2019/08/batiment-7-des-annees-de-lutte-pour-devenir-un-modele-de-centre-communautaire-autogere/>

Photo Bâtiment 7, Journal Metro <https://journalmetro.com/local/sud-ouest/2712865/une-ruelle-bleue-verte-voit-le-jour-dans-pointe-saint-charles/>

Photo page Facebook Bâtiment 7
ÉCOBÂTIMENT



C. SCÉNARIO

I. Précédents

Librairie dans une église, Maastricht (Pays-Bas).

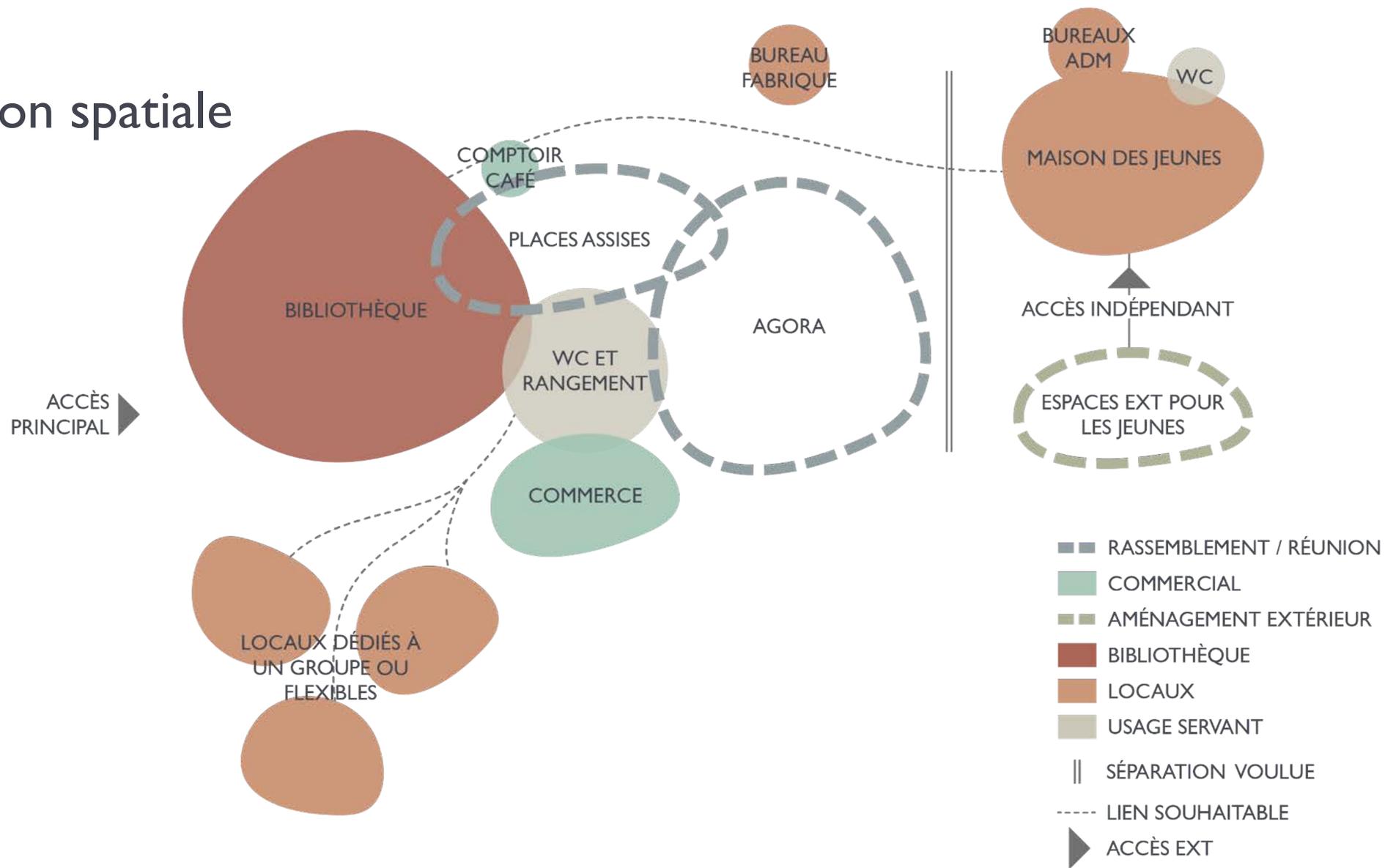
Stratégie : Construction d'un volume nouveau, avec l'ajout d'étage, tout en gardant une vue d'ensemble de l'intérieur de l'église.



Boekhandel Dominicanen, à Maastricht, Pays-Bas. Source : Lampoon Magazine, <https://www.lampoonmagazine.com/article/2020/05/19/bookstore-dominicanen-maastricht/>

C. SCÉNARIO

2. Organisation spatiale

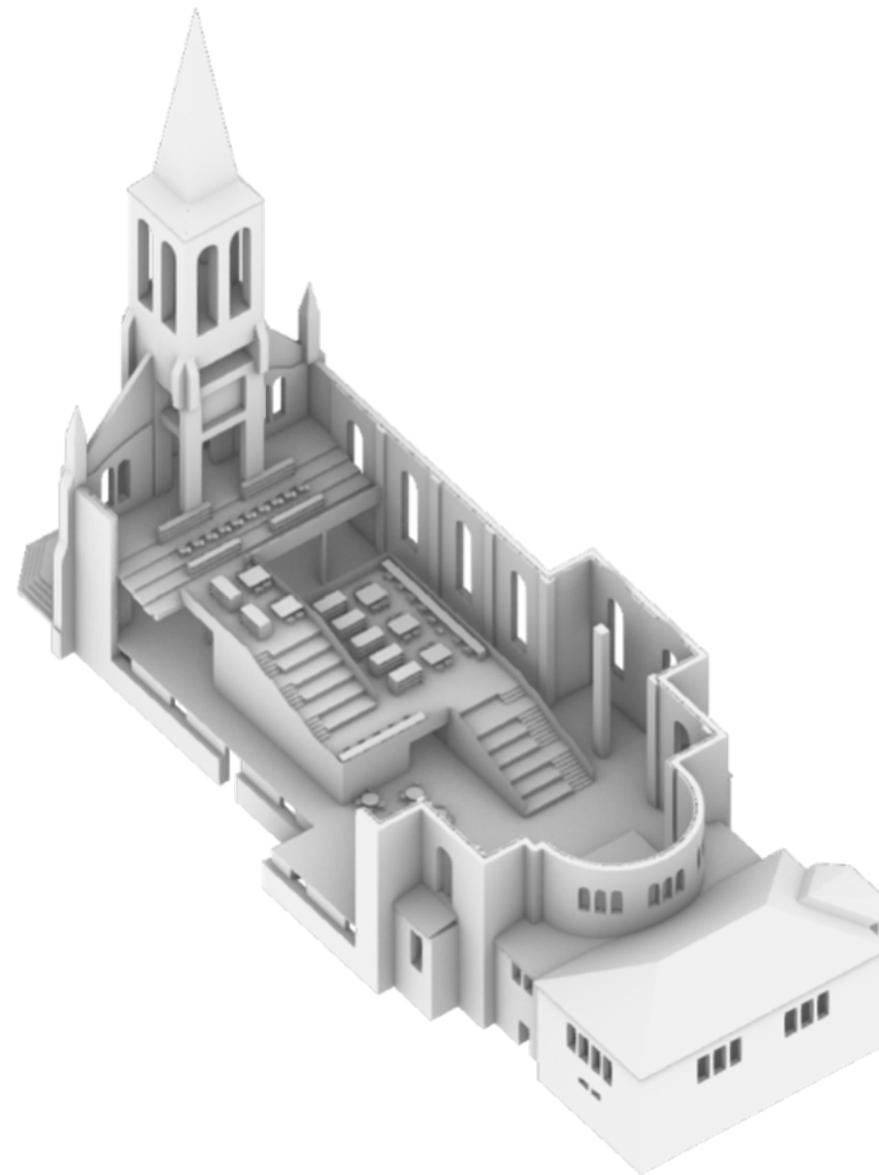


C. SCÉNARIO

3. Concept

Espace multifonctionnel, tiers lieu dédié aux usages communautaires et culturels.

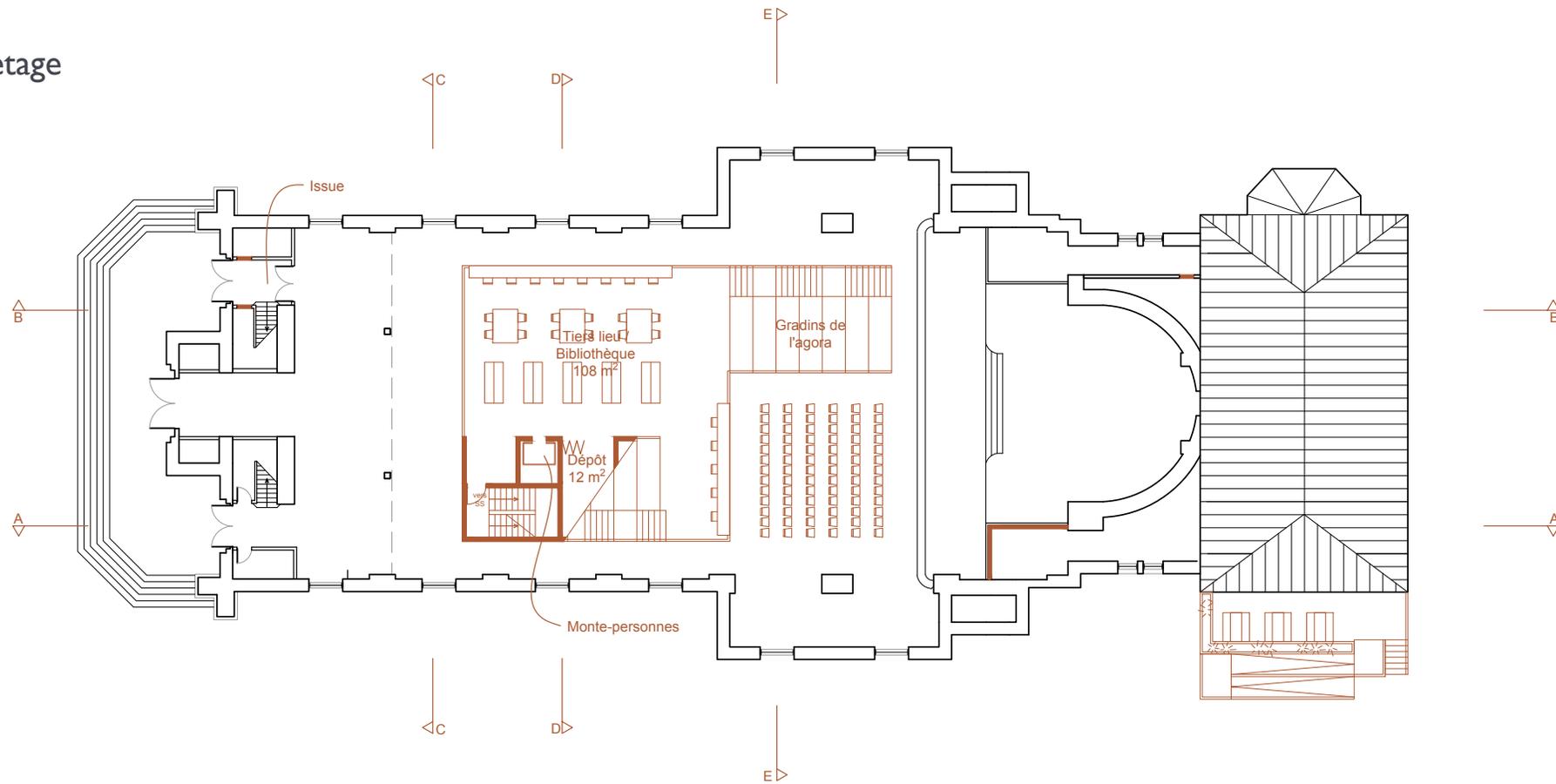
- Le concept est de venir densifier l'intérieur de l'église, tout en mettant en valeur sa volumétrie et ses qualités architecturales et en respectant les limites du code. En densifiant l'espace, nous pouvons louer plus d'espaces et assurer une viabilité du projet.
- L'intervention principale occupe l'espace de la nef, profitant du haut et grand espace et de son plan libre de colonnes.
- Les espaces sont placés de sorte à profiter de l'éclairage de l'est. Le scénario englobe le programme sommaire établi avec le client et propose une flexibilité dans l'aménagement et l'utilisation des espaces.



C. SCÉNARIO

4. Aménagement

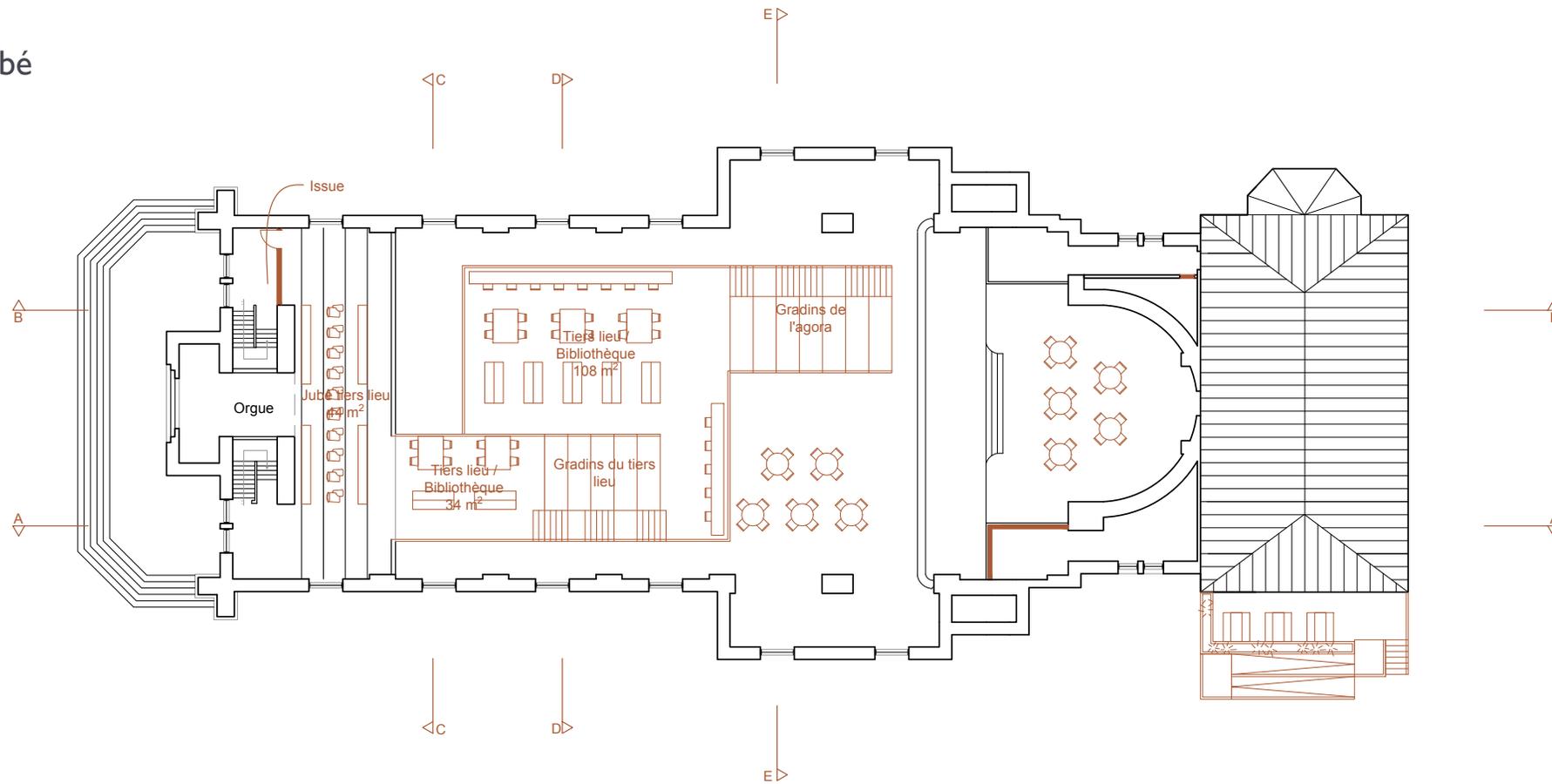
Niveau de l'étage



C. SCÉNARIO

4. Aménagement

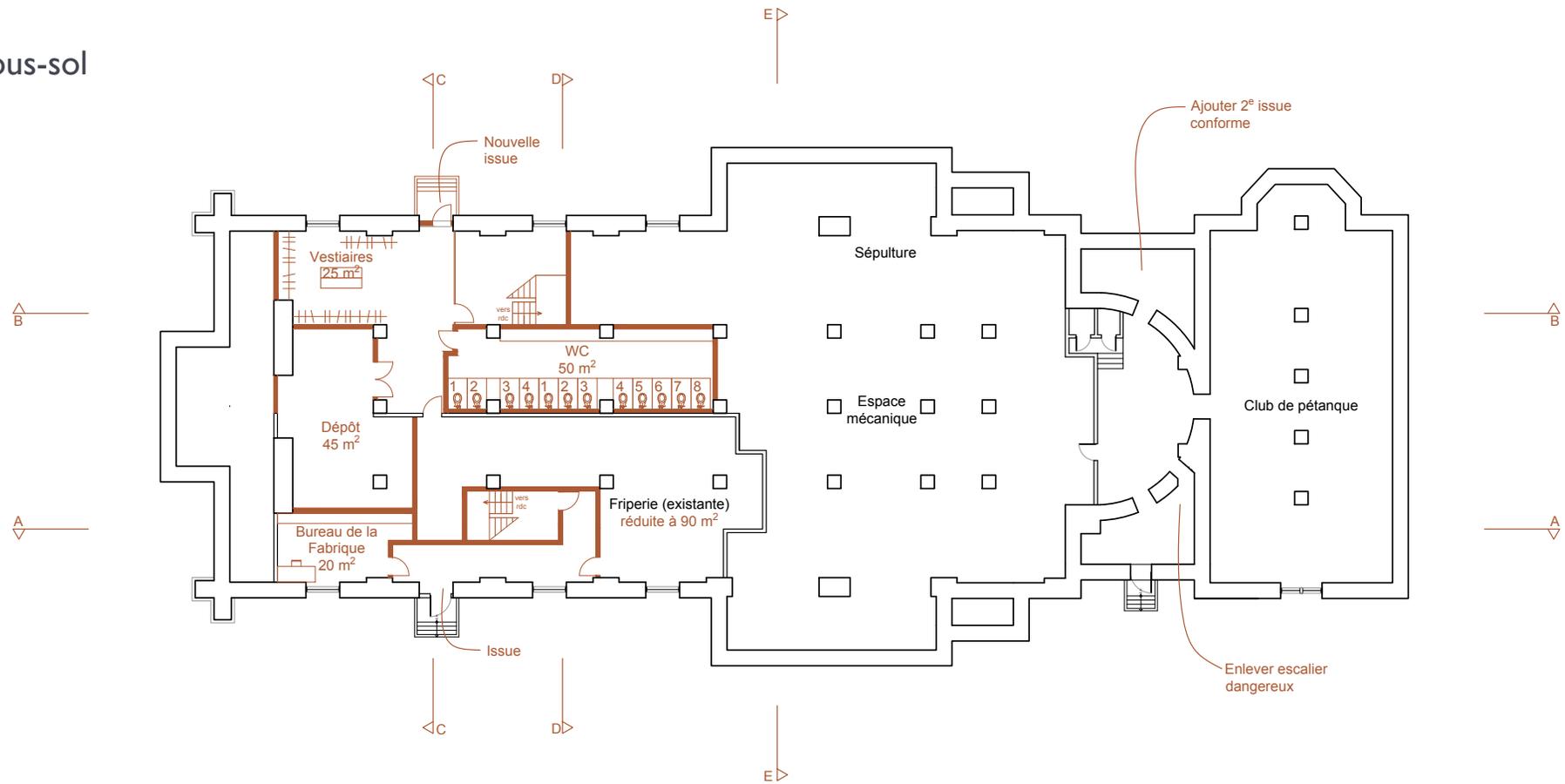
Niveau du jubé



C. SCÉNARIO

4. Aménagement

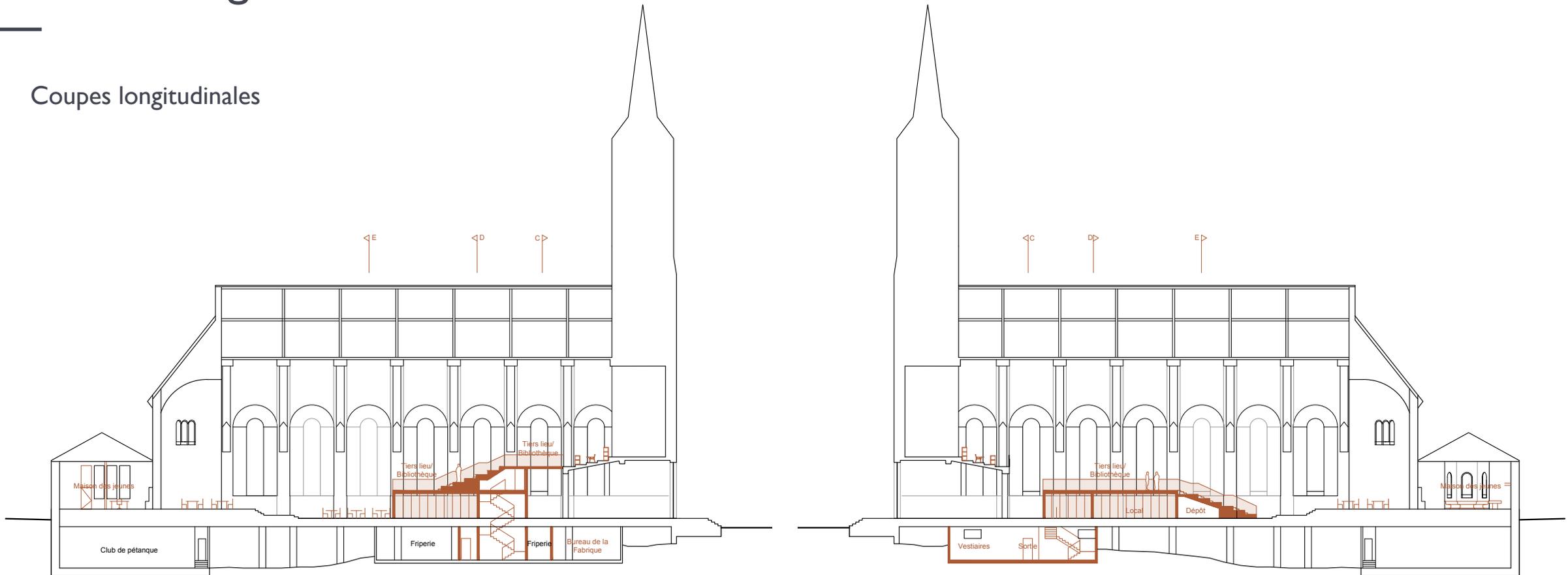
Niveau du sous-sol



C. SCÉNARIO

4. Aménagement

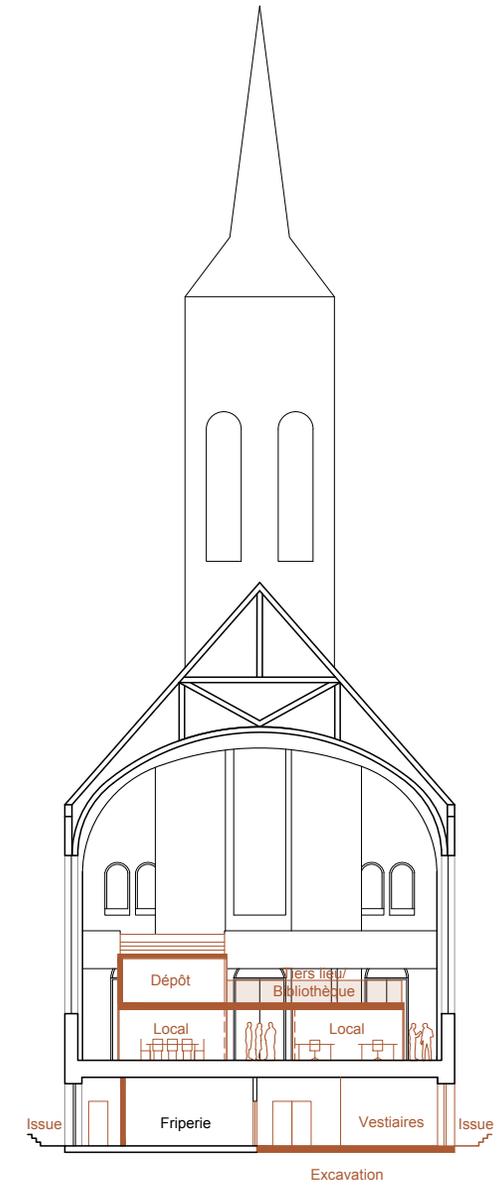
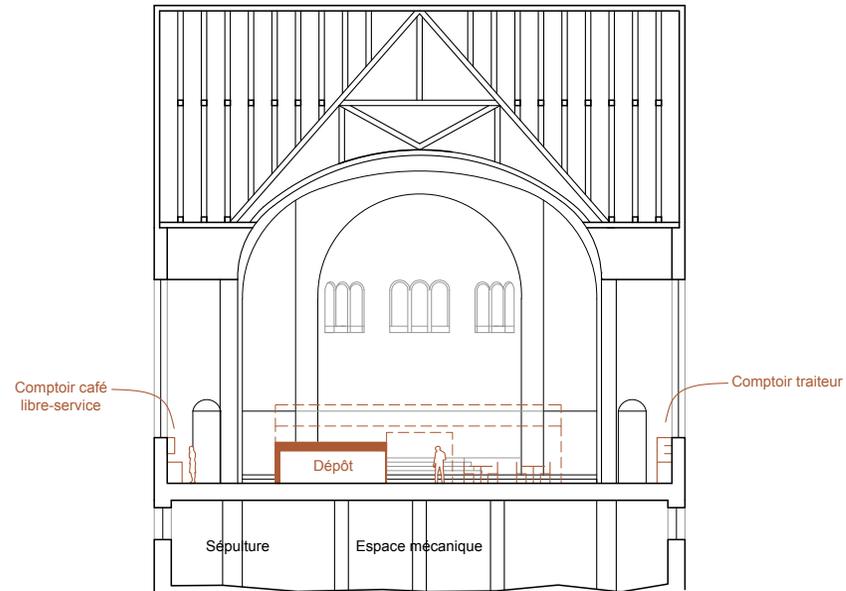
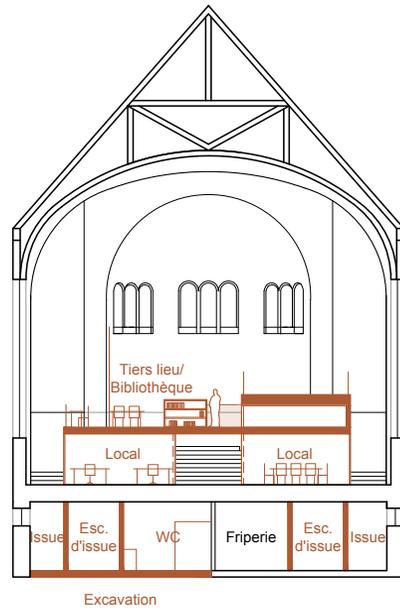
Coupes longitudinales



C. SCÉNARIO

4. Aménagement

Coupes transversales



C. SCÉNARIO

4. Aménagement

Vue depuis l'entrée



C. SCÉNARIO

4. Aménagement

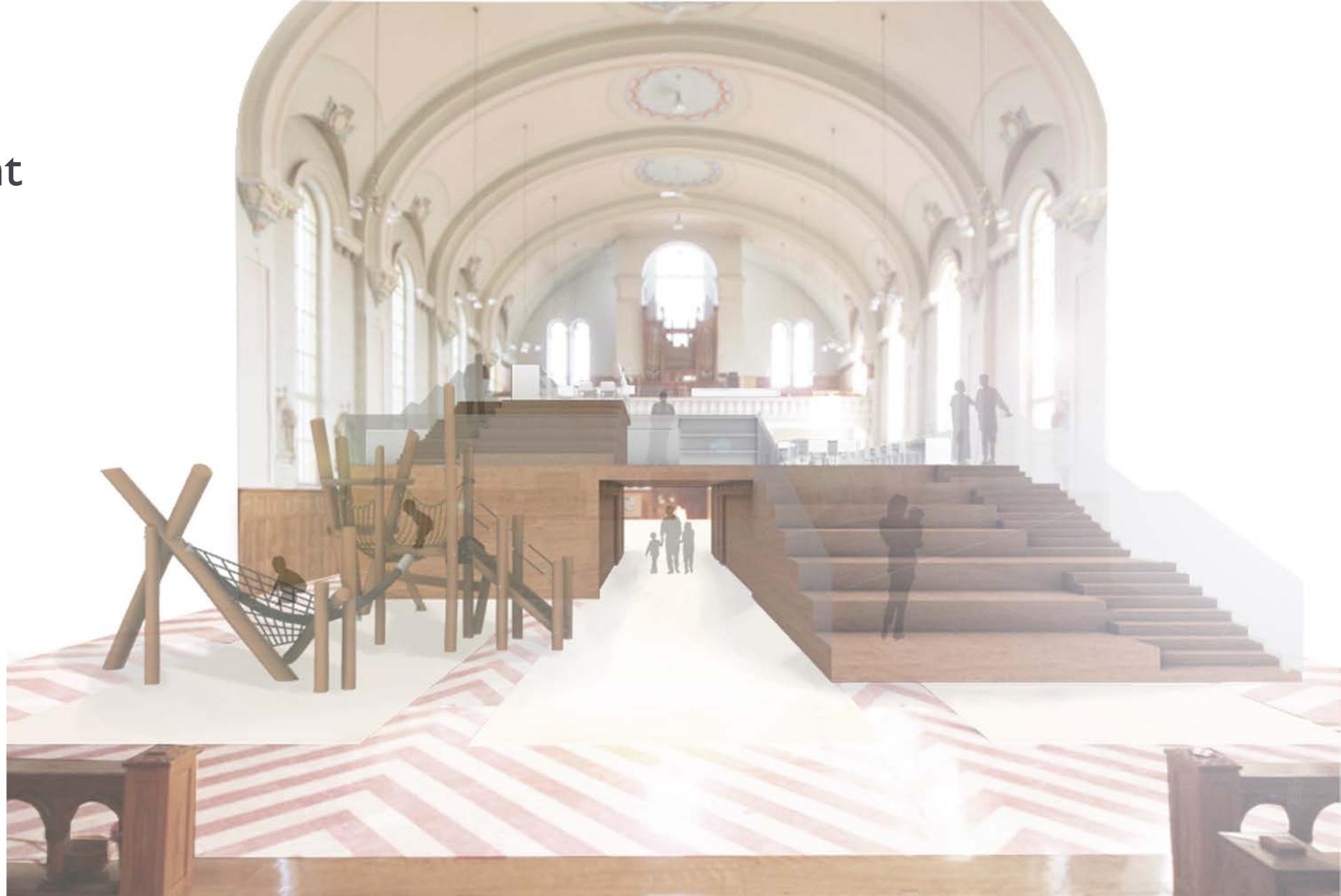
Vue depuis le jubé



C. SCÉNARIO

4. Aménagement

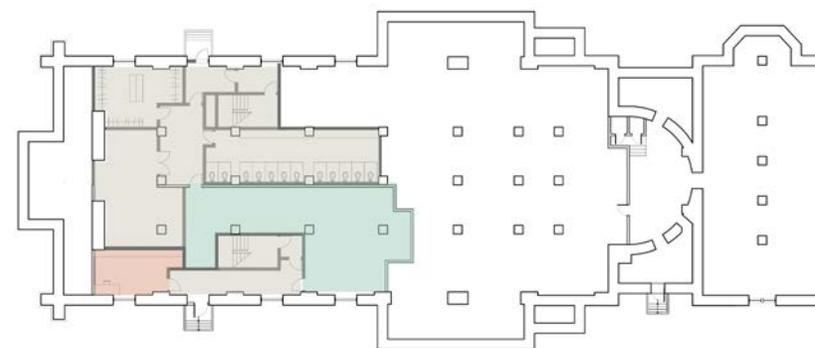
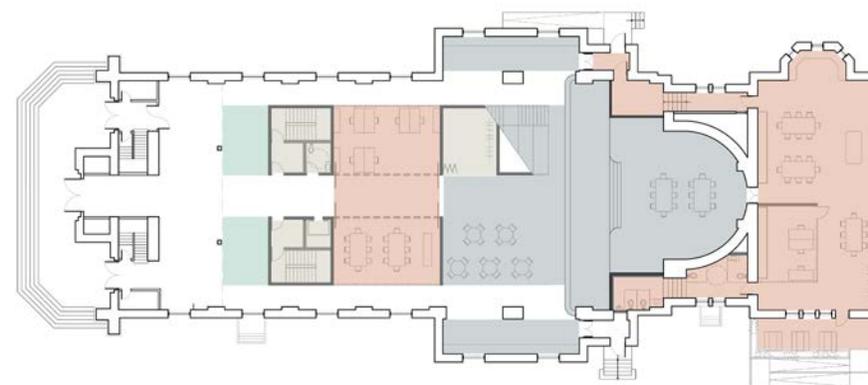
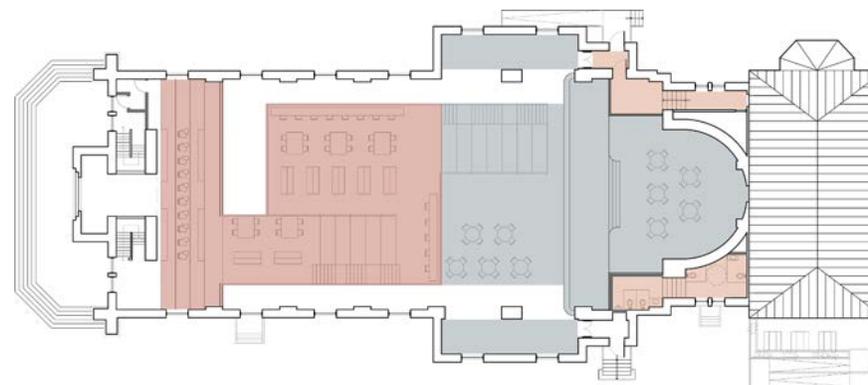
Vue depuis le chœur



C. SCÉNARIO

4. Aménagement

-  Bibliothèque (275 m²)
-  Agora et rassemblement à aire ouverte (327 m²)
-  Espaces location, organismes comme Maison des jeunes (185 m²), Chevaliers de Colomb ou rassemblement (106 m²) et bureau de la Fabrique (19 m²)
-  Commercial, incluant au rdc (35 m²) et la friperie (90 m²)
-  Espaces servants (escaliers, dépôts, sanitaires, etc.)



C. SCÉNARIO

5. Tableau des superficies

Espace	Superficie (m ²)	Ratio (m ² /occ.)	Occupation	Mobilier
Vestiaire	25			Bancs, crochets, tablettes, casiers
Dépot (SS)	45			
Bureau fabrique	20	9,3	2	Poste de travail, classeurs, banc ou chaises
Friperie	90			Comptoir, étagères, cabines d'essayage
Toilette (SS)	50			Toilettes, vanités, 4H, 8F
Club de pétanque	214			
Commerce 1	18	3,7	4	Comptoir verrouillable, banc
Commerce 2	18	3,7	4	Comptoir verrouillable, banc
Toilette (RDC)	4			Toilette, vanités, 1 universel

C. SCÉNARIO I

5. Tableau des superficies

Espace	Superficie (m ²)	Ratio (m ² /occ.)	Occupation	Mobilier
Local 1	38	Tables : 0,95	40	Tables, chaises, tableaux, écrans
		Chaises : 0,75	50	
		Debout : 0,4	95	
Local 2	38	Tables : 0,95	31	Tables, chaises, tableaux, écrans
		Chaises : 0,75	50	
		Debout : 0,4	95	
Locaux fusionnés	103	Tables : 0,95	108	Tables, chaises, tableaux, écrans
		Chaises : 0,75	137	
		Debout : 0,4	257	

C. SCÉNARIO I

5. Tableau des superficies

Espace	Superficie (m ²)	Ratio (m ² /occ.)	Occupation	Mobilier
Dépot (RDC)	20			
Comptoir café	26			Comptoir, lavabo
Comptoir traiteur	26			Comptoir, rangement, lavabo, micro-onde
Agora (Parterre)	52	Table : 0,95	54	Tables, chaises
		Chaise : 0,75	69	
		Debout : 0,4	130	
Agora (Scène)	35	Table : 0,95	36	Tables, chaises
		Scène : 0,75	46	
		Debout : 0,4	87	

C. SCÉNARIO I

5. Tableau des superficies

Espace	Superficie (m ²)	Ratio (m ² /occ.)	Occupation	Mobilier
Agora (Gradin)	28	0,4	70	
Toilette (MDJ)	24			Toilettes, vanités, 2H, 3F
Maison des jeunes	125	0,95	131	Tables, chaises
Bureau admin, MDJ	25	9,3	2	Postes de travail, classeurs, bancs ou chaises
Terrasse	28			Tables, bancs ou chaises
Bibliothèque	275	3	90	Rayonnages, bureaux, chaises, postes, informatiques, fauteuils
Dépot (Étage)	12			



Section D

ANALYSE ÉCOÉNERGÉTIQUE

Général

Exigences relatives à l'efficacité énergétique

- Le bâtiment existant, ne comportant que des travaux de transformation, n'est pas soumis à la nouvelle réglementation, le chapitre I.1 - Efficacité énergétique du bâtiment, du Code de construction du Québec (partie I I).
- Sauf s'ils font moins de 10m², les agrandissements sont soumis à la nouvelle réglementation énergétique.
- Le bâtiment existant devra par contre être ventilé selon les normes actuelles.

Même si une mise aux normes énergétiques de l'église n'est pas obligatoire, il est tout de même pertinent de considérer l'amélioration de l'enveloppe et des systèmes mécaniques. D'autant plus qu'il y a une volonté d'abaisser les coûts énergétiques de l'église.

Prévoir des systèmes simples à entretenir et à opérer.

Chauffage

Général

- Option envisageable de conserver le système de distribution et les calorifères actuels.
- Le système en place permet d'utiliser différentes sources d'énergie pour le chauffage.
- Le système est déjà séparé en 3 zones (portiques, nef et sacristie), ce qui permettrait de contrôler les deux grandes zones prévues (nef et sacristie).
- Deux thermostats (dans le chœur, pour la nef et les portiques et dans la sacristie pour la sacristie). L'installation de thermostats communicants permettrait d'effectuer un suivi et un contrôle du chauffage en tout temps.
- Il serait pertinent de faire une révision complète du système. La tuyauterie pourrait être inspectée visuellement et par sonde et une mise à niveau du système pourrait être effectuée (valves, purgeurs, traitement de l'eau...).
- L'installation d'un système de détection des fuites d'eau du chauffage (détecteurs de fuite au sol et/ou débitmètre sur l'appoint d'eau du système) assurerait une protection contre les sinistres.
- Des diffuseurs peuvent être ajoutés ou remplacés selon les besoins du projet et au fil du temps (plancher chauffant, appareil radiant, aérotherme, plinthe) afin d'assurer un meilleur confort où requis.
- Les ventilateurs de plafond permettent une déstratification, de façon à redescendre au sol la chaleur qui tend à monter au plafond.

Chauffage

Bi-énergie (électricité / gaz)

- Cette option est préconisée pour la simplicité d’opération et la réduction des GES.
- Un programme bi-énergie pour la clientèle au gaz naturel a été annoncé par Hydro-Québec pour 2023.
- Avantages tarifaires. Entre autres, il permet d’éviter les frais élevés de la pointe de consommation électrique et de tirer le meilleur tarif d’électricité possible.
- Surveiller l’annonce prévue de programmes d’aide pour les modifications à faire sur le système de chauffage.

D. ANALYSE ÉCOÉNERGÉTIQUE

Chauffage

Biomasse

Une étude sur le potentiel de conversion à la biomasse de différents bâtiments a été réalisée en 2019. Malgré sa grande consommation d'énergie, le bon potentiel de réduction des GES et ses caractéristiques techniques favorables, l'église de Chambord a été jugée comme ayant un potentiel peu intéressant.

Le potentiel faible est attribuable au long retour sur investissement associé à l'installation du système à biomasse. Comme l'église de Chambord est chauffée au gaz naturel, la subvention pour une conversion est moindre que si le chauffage était au mazout. Ainsi le retour sur investissement est plus long et le projet s'en trouve alors moins intéressant.

Selon les informations du programme de financement, si l'église était chauffée au mazout, la subvention serait potentiellement de 100 000\$ pour l'installation du système. Dans le cas du gaz naturel, la subvention serait plutôt d'environ 11 000\$.

La biomasse est une option intéressante, mais cette dernière est beaucoup plus complexe à mettre en place et à opérer que d'autres options de chauffage.

Chauffage

Option thermopompes

- L'aérothermie et la géothermie gagnent en pertinence si la climatisation mécanique est désirée.
- Ces systèmes sont coûteux à l'installation, mais abaissent les coûts de chauffage. Moins le bâtiment est isolé, plus l'économie relative est importante.
- La géothermie est plus coûteuse, mais plus performante. Comme elle soutire sa chaleur du sol, elle n'est pas affectée par les basses températures extérieures en hiver, contrairement à l'aérothermie. Demeurant pleinement efficace lors des grands froids, la géothermie contribue à la diminution de l'appel de puissance hivernal.
- La géothermie ne requiert pas d'équipements extérieurs. Par contre, l'environnement de l'église offre tout l'espace requis pour l'intégration harmonieuse des unités extérieures d'une aérothermie.
- La distribution de la chaleur peut se faire selon plusieurs modes (plancher chauffant, radiant, aérotherme).
- Comme la climatisation mécanique pourrait éventuellement être désirée, prévoir l'installation d'une aérothermie ou géothermie dans le design du projet, même si ces systèmes ne sont pas prévus dans une première phase de travaux (espace pour canalisation et diffuseurs thermiques). L'ajout futur des systèmes sera ainsi grandement simplifié.

D. ANALYSE ÉCOÉNERGÉTIQUE

Chauffage

Zones de confort ponctuelles

L'utilisation d'appareils de chauffage ponctuels permet d'assurer un confort à l'occupant même lorsque la température de la pièce est faible. De tels systèmes sont contrôlables localement et sur demande (interrupteur ou détecteur de présence) de façon à fonctionner que lorsqu'un utilisateur est présent.

- Plancher chauffant
- Système radiant
- Panneau radiant mobile et tapis chauffant
- Ampoules d'été (DEL) et d'hiver (halogène)



Tapis chauffant <https://www.cozyproducts.com/>



Panneau radiant <https://www.cozyproducts.com/>



Radiant mural <https://www.sylvane.com/>

Chauffage

Technologies avant-gardistes

- Chauffage par des serveurs par la compagnie Projet BTU (<https://projetbtu.com/>).
- Accumulateurs thermiques pour réduire les pointes de demandes hivernales. Voir le projet d'Hydro-Québec (actuellement pour le secteur résidentiel) : <https://www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/fenetres-chauffage-climatisation/accumulateur-chaleur/>

Refroidissement

Deux grandes options de refroidissement sont possibles afin d'assurer le confort des occupants.

– Le refroidissement naturel

Se fait principalement par des ouvertures dans l'enveloppe (fenêtres, portes) afin d'évacuer l'air chaud et laisser entrer l'air frais. L'importante masse thermique du bâtiment permet d'accumuler beaucoup de "fraîcheur" pendant les nuits. La ventilation de nuit permet d'évacuer la chaleur accumulée pendant les journées chaudes. À cet effet, une option de refroidissement naturel faiblement mécanisée constitue une option très recommandable.

– Le refroidissement mécanique

Un système aérothermique ou géothermique produit du froid afin d'assurer le confort lors des journées chaudes. Encore une fois, il est possible de profiter de l'importante masse thermique du bâtiment afin de stocker une "réserve de fraîcheur" avant les chaudes journées ou événements à fort achalandage. Ainsi des systèmes de moindre puissance peuvent suffire à la tâche.

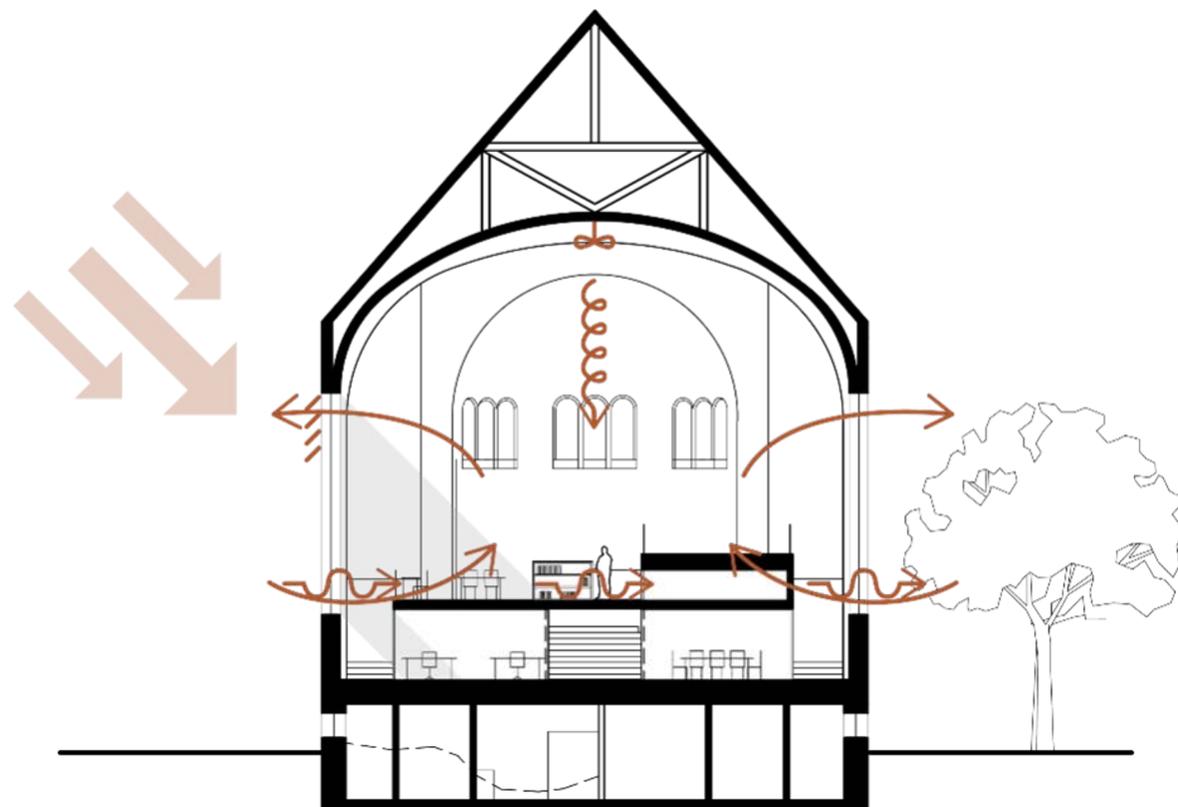
Il est possible d'effectuer différentes combinaisons de stratégies afin de contribuer efficacement au confort thermique. Dans tous les cas, il faut également porter une attention aux équipements dans le bâtiment afin de limiter la contribution de ces derniers à la surchauffe de l'espace. Entre autres, il faut choisir des équipements de réfrigération (réfrigérateur, refroidisseur à eau...) qui sont efficaces, et idéalement, silencieux.

D. ANALYSE ÉCOÉNERGÉTIQUE

Refroidissement naturel

Non mécanisé

- Circulation d'air par convection naturelle via les fenêtres ou autres ouvertures
- Circulation d'air traversante par les fenêtres
- Lent déplacement d'air par grands ventilateurs
- Occultation solaire par la végétation
- Occultation solaire sur le bâtiment
- Revêtement de toiture à forte réflectance solaire
- Surfaces pâles, végétalisées ou occultées (allées, stationnements, perron)
- Végétation environnante pour îlot de fraîcheur
- Bancs et eau froide disponible en tout temps

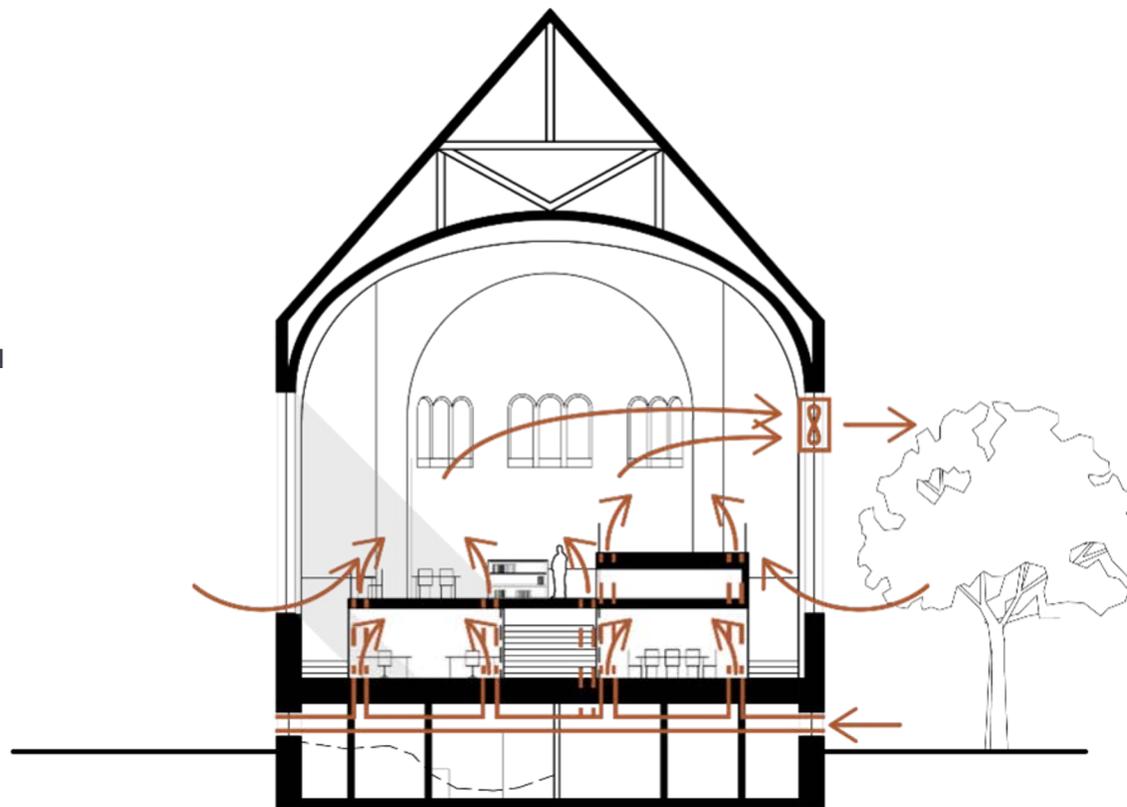


D. ANALYSE ÉCOÉNERGÉTIQUE

Refroidissement naturel

Faiblement mécanisé

- L'air chaud est évacué en hauteur par des conduits et des ventilateurs à grand débit.
- L'air frais de l'extérieur est admis par des conduits d'air au niveau de l'occupant.
- Les fenêtres peuvent également être ouvertes pour l'admission d'air frais.



Refroidissement naturel

Mitigation des désavantages

- Projection d'eau de pluie (ouvrant en auvent, capotin, végétation limitant les rafales de vent, système mécanisé avec conduits).
- Bruits de l'extérieur et vers l'extérieur (distance avec les voisins, talus végétalisé, végétation, système mécanisé avec conduits insonorisés).

Refroidissement mécanique

Aérothermie ou géothermie

- Offre le confort en tout temps.
- Permet également un chauffage efficace.
- Des portes et fenêtres fermées donnent une ambiance plus “commerciale” et déconnectée de l’extérieur.

D. ANALYSE ÉCOÉNERGÉTIQUE

Ventilation

Les contraintes techniques et réglementaires rendent peu envisageable l'option d'une ventilation naturelle du bâtiment. De plus, la récupération de la chaleur de l'air vicié évacué est difficilement réalisable en présence d'une ventilation naturelle.

Un bon système de ventilation mécanique assure automatiquement un air de qualité, d'une façon confortable et le tout, efficacement sur le plan énergétique.

Comme l'église est séparée en deux principales zones (nef et sacristie), il est approprié de faire l'installation de deux unités de ventilation mécaniques qui sont adaptées et contrôlées en fonction des usages distincts dans les deux zones.

Les unités de ventilation pourraient être installées au sous-sol et profiter des ouvertures de fenêtres qui s'y trouvent pour l'admission et l'évacuation d'air.

La distribution de la ventilation peut s'intégrer en partie dans les nouveaux éléments architecturaux de la nef. Des conduits en textile ou rigides de différentes formes et couleurs peuvent également s'intégrer à l'espace. Les conduits en textile offrent un avantage acoustique en limitant la réverbération du son dans l'espace. L'intégration des systèmes doit tenir en compte les décors de l'église et les systèmes de gicleurs et doit se faire en respect des exigences architecturales particulières qui pourraient s'appliquer pour un tel projet.

Ventilation

Caractéristiques recommandées pour le systèmes de ventilation mécanique

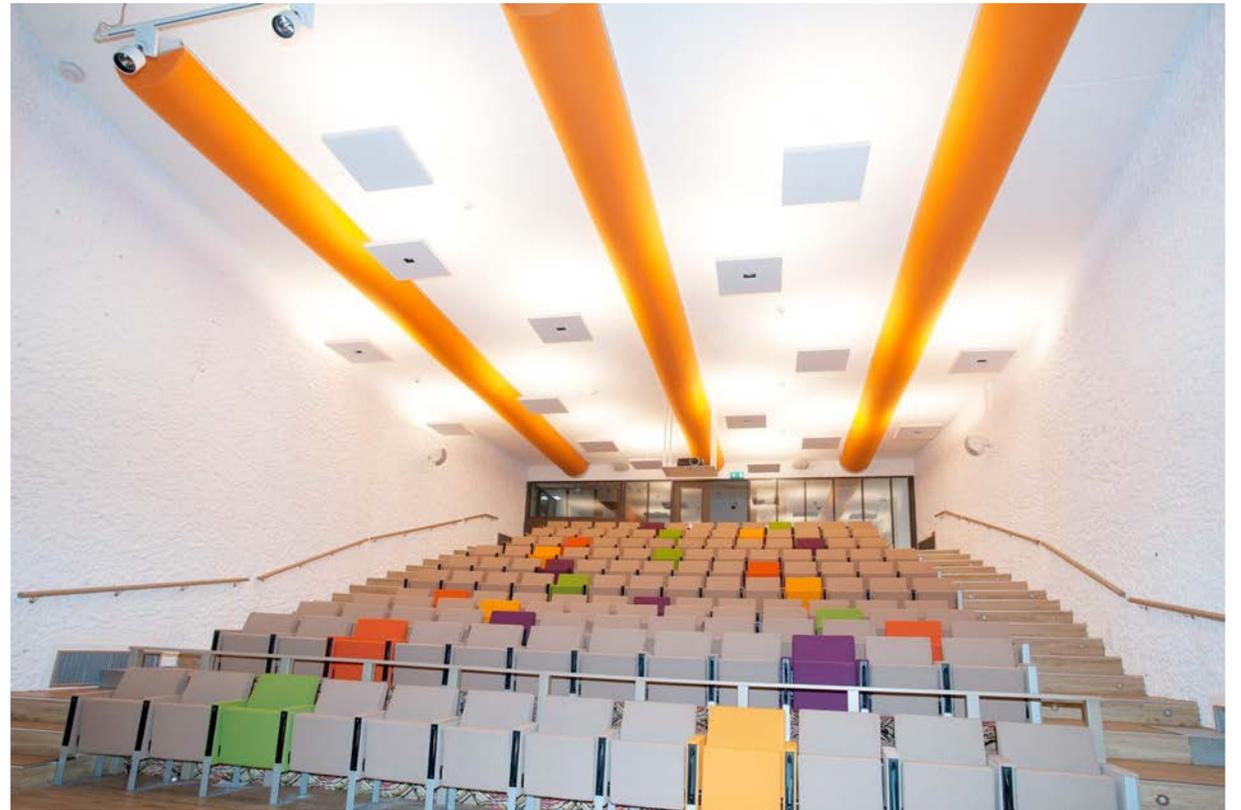
- Haut niveau de récupération d'énergie afin de récupérer “la chaleur” en hiver et “la fraîcheur” en été.
- Contrôle par mesure du CO2 dans l'air intérieur afin de moduler le débit d'air de ventilation pour tenir compte du besoin réel d'air neuf. Sans ce type de contrôle, le système fonctionne au maximum de sa capacité, même lorsque le bâtiment est très faiblement occupé. Limiter la surventilation évite une dépense énergétique inutile.
- Une fonction de refroidissement gratuit permet au système de ventilation d'évacuer automatiquement le surplus de chaleur du bâtiment lorsque la température extérieure est plus basse que celle à l'intérieur du bâtiment.
- Des conduits de ventilation qui sont exclusivement dédiés à la distribution de l'air neuf sont moins volumineux que s'ils acheminent également de l'air pour le chauffage et la climatisation. La distribution du chaud et du froid nécessite de déplacer de grands volumes d'air. Il est donc plus facile d'intégrer architecturalement des conduits qui ne transportent que l'air neuf.
- Une distribution efficace de l'air neuf assure une bonne qualité d'air là où l'occupant se trouve. Dans un tel cas, il est possible de réduire les débits d'air requis et ainsi dépenser moins d'énergie. La ventilation par déplacement et l'utilisation de diffuseurs à haute induction sont à préconiser. L'intégration de diffuseurs à même le plancher est un exemple de mesure qui permet à la fois d'assurer une bonne qualité d'air au niveau de l'occupant dans un bâtiment de grande hauteur comme l'église ainsi que de favoriser leur dissimulation et leur harmonisation architecturale avec l'existant.

D. ANALYSE ÉCOÉNERGÉTIQUE

À titre d'exemples, une unité de ventilation, modèle Topvex de Systemair et une distribution d'air par conduits en textile.



Photo de Systemair <https://www.systemair.com/ca-en/>



Conduits en textile <https://www.euroair-sea.com/>

Enveloppe

- Il est d'abord essentiel d'assurer l'intégrité de l'enveloppe (protection contre l'eau et l'humidité).
- Les fondations et les murs principaux du bâtiment se prêtent mal à l'ajout d'isolant. L'ajout d'isolant par l'intérieur du bâtiment changerait la dynamique thermique et hygrométrique dans les murs en maçonnerie, ce qui pourrait contribuer à leur dégradation. À cet effet, une attention particulière doit être portée aux sections de mur du transept qui ont été isolées, afin de déceler tout signe de dégradation. Pour des raisons architecturales, l'isolation par l'extérieur est non souhaitable, sauf pour la section des fondations qui est sous le niveau du sol.
- L'entretoit, qui est isolé par du bran de scie, pourrait faire l'objet d'ajout d'isolant, voir même, du remplacement complet du bran de scie par de l'isolant approprié.
- L'amélioration de l'étanchéité à l'air est une mesure pertinente et accessible en tout temps. L'étanchéité peut se faire par le scellement des finitions intérieures. Cette mesure évite les déperditions thermiques et les phénomènes de condensation dans l'enveloppe du bâtiment. La dépressurisation du bâtiment par test d'infiltrométrie, idéalement en saison froide, et accompagné d'une caméra thermique, est un bon moyen d'optimiser l'intervention.

Enveloppe

Fenêtres

- Les fenêtres seront coûteuses à remplacer. Prévoir minimalement une rénovation et l'amélioration de ces dernières.
- Il est possible d'utiliser du verre ayant une pellicule à faible émissivité lors de la rénovation des fenêtres (tel que la pellicule *Energy Advantage*). Un tel type de verre pourrait, par exemple, remplacer le verre givré des fenêtres. En plus de permettre une vue sur l'extérieur, l'opération améliorerait la luminosité ainsi que le facteur isolant des fenêtres.
- Profiter d'une rénovation ou d'un remplacement des fenêtres pour améliorer les ouvrants (surface et mécanismes d'ouverture), particulièrement si l'option de refroidissement naturel est envisagée.
- Selon les travaux effectués, prévoir des finitions et assemblages qui faciliteront le remplacement éventuel des fenêtres, si ces dernières ne sont pas remplacées lors d'une première phase de travaux. Les chevauchements, scellements et moulures peuvent être prévus de façon à ce que le pourtour des fenêtres puisse être bien dégagé, sans démolition excessive.
- Toute intervention aux fenêtres doit préalablement faire l'objet d'une vérification auprès des autorités compétentes, telles que la municipalité, afin d'être autorisée et en accord avec les normes et exigences en vigueur.

D. ANALYSE ÉCOÉNERGÉTIQUE

Éclairage

En raison de son efficacité et de sa longévité, l'éclairage DEL est maintenant la norme. Il est par contre important de bien choisir les luminaires et ampoules afin d'obtenir un éclairage qui répond aux besoins selon les usages et qui contribue à l'ambiance recherchée.

Caractéristiques à surveiller pour un éclairage de qualité:

- Bonne distribution dans l'espace
- Intensité (utilisation de gradateurs de qualité)
- Température de la lumière (température ajustable, 2700K à 4000K)
- Indice de rendu des couleurs IRC (minimum 80, idéal plus de 90)
- Avantage de l'ampoule amovible qui peut évoluer dans le temps

Référence : <https://www.lighting.philips.ca/fr/consumer/led-lights/eyecomfort>

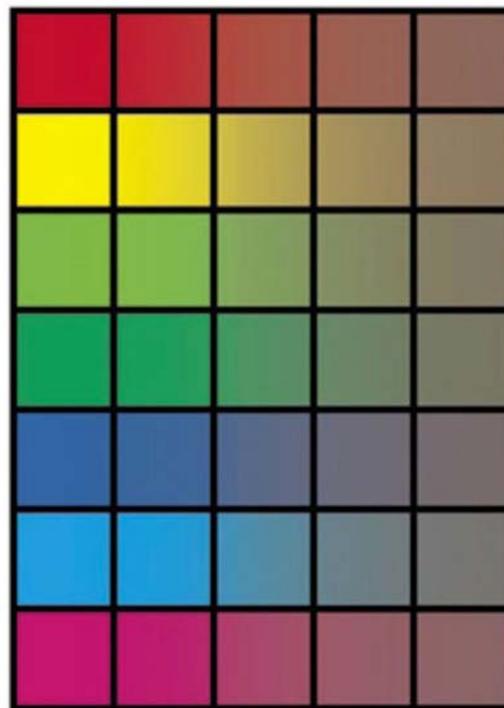
Afin de bien s'adapter aux différents usages prévus, l'éclairage peut être ajustable en intensité, mais également en température et en couleur. L'utilisation d'ampoules et de gradateurs adaptés et de bonne qualité est recommandée afin d'éviter le phénomène de vacillement (effet stroboscopique).

IRC

100

50

0



D. ANALYSE ÉCOÉNERGÉTIQUE

Centrale photovoltaïque vs autres projets

L'analyse de potentiel d'une production photovoltaïque à l'église de Chambord indique une possible période de retour sur investissement d'une quinzaine d'années et aucune réduction de GES n'est associée à un tel projet.

Il serait important de considérer et comparer les potentiels gains énergétiques et en GES évités d'autres projets possibles, tels que l'option de chauffage bi-énergie et l'installation de thermopompes. Cette démarche permettra de miser sur le projet le plus profitable pour l'église.



Section E

ASPECTS FINANCIERS

E. ASPECTS FINANCIERS

I. Programmes et subventions

CPRQ :

Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux :

“L'objectif du programme est de faciliter la transition des lieux de culte patrimoniaux excédentaires vers de nouveaux usages en lien avec les besoins des communautés, tout en favorisant la conservation et la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales.” https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/aide-financiere/Programme_Re

- Volet 1 : Incubateur à projets de requalification :
Toutes premières étapes de la phase de planification
- Volet 2 : Requalification des lieux de culte patrimoniaux
Pour la réalisation de travaux de restauration et de mise aux normes

E. ASPECTS FINANCIERS

I. Programmes et subventions

CPRQ :

Volet Incubateur :

– Enjeux des critères d’admissibilité :

- I) Demandeur : Les organismes religieux ne sont pas admissibles pour faire une demande et le demandeur doit être propriétaire ou détenir une offre d'achat (et joindre la preuve d'un des deux à la demande). Les demandeurs admissibles sont :
 - Municipalité et municipalité régionale de comté;
 - Conseil de bande ou communauté crie, inuit ou naskapie;
 - Organisme à but non lucratif;
 - Coopérative;
 - Organisme à but lucratif

Il faudrait alors traiter ce thème, actuellement la fabrique est en processus de créer un OBNL pour y transférant la propriété.

E. ASPECTS FINANCIERS

I. Programmes et subventions

CPRQ :

Volet Incubateur :

– Enjeux des critères d’admissibilité :

2) Le statut de l’église :

- L’église doit détenir un statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002), par exemple en étant un :
 - immeuble patrimonial classé : *L’église n’est pas classée, elle n’est qu’inventoriée au Répertoire du patrimoine culturel du Québec.*
 - immeuble situé dans un site patrimonial classé ou déclaré : *Ce n’est pas le cas, les deux sites les plus près sont le site archéologique de la Métabetchouane et le Village historique de Val-Jalbert.*
 - immeuble patrimonial cité ou situé dans un site patrimonial cité, ou qu’une municipalité s’engage à citer dans les 12 mois après l’admission dans l’incubateur : *Elle ne l’est pas actuellement, à moins que la municipalité s’engage à la citer.*
 - immeuble dont l’intérêt patrimonial est reconnu comme supérieur dans un inventaire effectué pour une municipalité ou une MRC et qui est également visé par une mesure de protection de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme, notamment un règlement de zonage, un plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA) ou un programme particulier d’urbanisme (PPU). : *Selon le Règlement d’urbanisme de la municipalité, l’église est située dans la zone du PIIA-1 soit celui du Noyau ancien de Chambord mais il n’y a pas d’inventaire au niveau municipal et de la MRC où l’église serait reconnue.*

Donc l’église est actuellement inadmissible au programme, mais elle pourrait le devenir dans le cas où la municipalité souhaiterait la citer.



E. ASPECTS FINANCIERS

I. Programmes et subventions

PROVINCIAL :

Programme d'aide aux immobilisations :

- Le programme actuel est en fonction jusqu'au 31 mars 2025.
- 202 m² subventionnés pour la portion bibliothèque
- Les espaces partagés entre les fonctions, tels que les toilettes, peuvent être inclus à cette superficie (fraction du pourcentage de la superficie de la bibliothèque par rapport au reste.)
- Environ 3800\$ / m², plus 5% de bonification pour les coûts de construction dans la région, soit 3990 \$ / m²
- Subvention maximale possible : 50%
- Donc approximativement : 402 990 \$ de financement maximum pour la portion bibliothèque.
- Rayonnage et mobilier amovibles sont admissibles.
- Contacts :
 - Hugo Bouchard, conseillère en développement culturel, direction du Saguenay - Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord du Ministère de la Culture et des Communications, hugo.bouchard@mcc.gouv.qc.ca
 - Sophie Bolduc, directrice générale Réseau Biblio Saguenay - Lac-Saint-Jean, sbolduc@reseaubiblioslsj.qc.ca

E. ASPECTS FINANCIERS

I. Programmes et subventions

PROVINCIAL :

Aide au fonctionnement pour les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques :

- Soutien financier aux opérations, tel que :
 - Les coûts de la main-d'oeuvre (avantages sociaux compris);
 - Les coûts de location d'équipement ou de locaux;
 - Les coûts associés au siège social de l'organisme;
 - Les coûts de télécommunications et d'Internet;
 - Les coûts d'achat de matériel ou d'équipement;
 - Les frais d'étude et d'expertise-conseil;
 - Les frais de sous-traitance;
 - Les frais de promotion;
 - Les frais de déplacement (lesquels doivent respecter les barèmes en vigueur au gouvernement du Québec);
 - Les frais d'administration;
 - Les coûts pour les documents admissibles comme il est précisé dans la section Précisions sur les documents admissibles au programme.

E. ASPECTS FINANCIERS

I. Programmes et subventions

PROVINCIAL / FÉDÉRAL :

Entente bilatérale intégrée : Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives :

- L'appel à candidatures n'est pas ouvert présentement, mais devrait rouvrir.
- Subvention maximale possible : 60%
- Rayonnage et mobilier amovibles ne sont pas admissibles.

<https://www.quebec.ca/culture/aide-financiere/immobilisations/aide-developpement-infrastructures-culturelles>

<https://www.infrastructure.gc.ca/prog/agreements-ententes/2018/2018-qc-fra.html#4>

F. CONCLUSION

I. Conclusion

- En ajoutant un étage, on vient densifier le lieu pour maximiser la viabilité, tout en évitant d’obstruer la vue d’ensemble de l’espace.
- L’implantation et l’ampleur de l’intervention viennent mettre en valeur l’existant, tout en étant réversible.
- L’aménagement doit profiter des caractéristiques existantes. Nous tentons de proposer une intervention en harmonie avec l'existant.
- La maison des jeunes gagnerait en espace, soit 135 m² vs 185 m² (incluant les sanitaires et les espaces administratifs). Par ailleurs, les jeunes pourront bénéficier de la proximité de la bibliothèque et de l’agora, tout en ayant leur espace à part.
- La bibliothèque gagnerait aussi en espace et notamment en qualité d’expérience.
- Le travail collaboratif avait été nommé comme besoin et la bibliothèque viendrait répondre à cela.
- L’avantage de réunir ces usages est de pouvoir favoriser l’entraide et le partage des ressources entre les divers organismes et usagers.
- Une vocation multifonctionnelle permet une diversité dans les revenus de location. Les espaces fermés permettent d’avoir certains usages simultanés.
- Finalement, ces usages publics se seraient plus près des activités en étant directement sur la rue Principale, ce qui favorise l’emprunt des transports actifs et une proximité aux activités du noyau villageois.



F. CONCLUSION

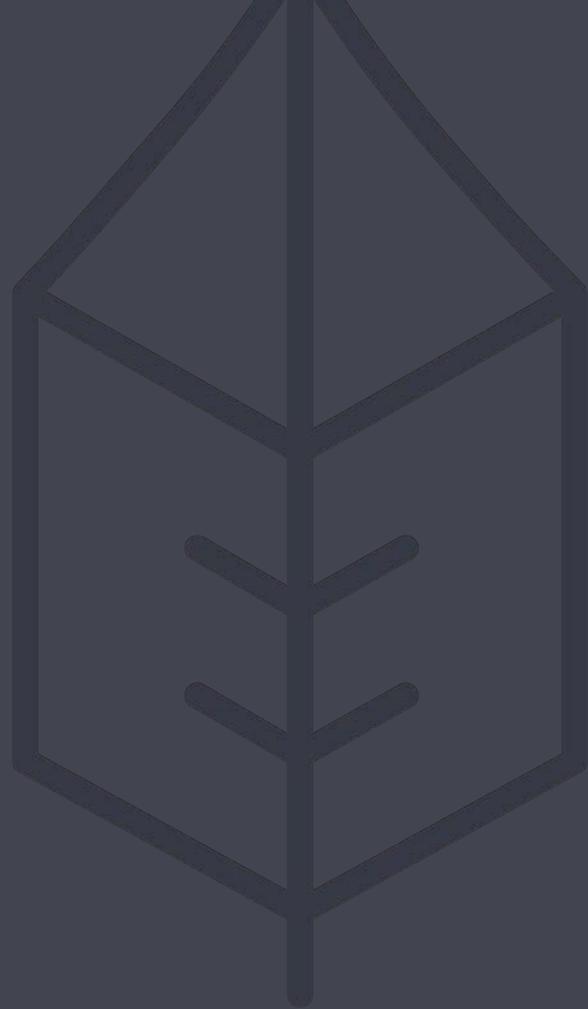
2. Étapes à suivre après l'étude de potentiel

- A. Accomplir les travaux urgents, en faisant les appels d'offre de professionnels et d'entrepreneurs qualifiés en restauration
- B. Entamer les étapes pour être admissible au programme Incubateur de la CPRQ
- C. Rencontres MCC (pour le programme de bibliothèque), Réseau BIBLIO et la municipalité
- D. Travailler le programme en coopération avec la bibliothèque, la Maison des jeunes, les Chevaliers de Colomb (ou autres organismes)
- E. Demandes de financement
- F. Étude de pré-faisabilité économique*
- G. Étude de faisabilité technique et engagement d'une équipe complète de professionnels (ingénieurs, acousticien, muséologue, etc.) en parallèle à des études complémentaires* (matières dangereuses, tests sol, étude de potentiel archéologique, etc.)
- H. Élaboration d'un Programme fonctionnel et technique (PFT) avec équipe complète
- I. Consultation publique (voir avec le client le moment approprié de cette étape)
- J. Étude de marché*
- K. Appel d'offres des professionnels pour les plans et devis
- L. Appel d'offres pour entrepreneurs et travaux de construction et rénovation

Écobâtiment peut accompagner la Fabrique pour les étapes A à J inclusivement lors de mandats ultérieurs.

*ces étapes seraient effectuées par d'autres organismes et entreprises, nous pouvons cependant aider à la coordination.





ÉCOBÂTIMENT

870, avenue De Salaberry, Bureau 224,
Québec (Québec) G1R 2T9

T. 418 781-2463
ecobatiment.org